

L'ALCHIMISTE, LE PRINCE ET LE GÉOMÈTRE¹

En hommage à Jacques Roger²

« Cette belle quintessence que vostre Auteur enseigne, tiendra encore lieu d'un remède Universel si on pratique bien la sçavante Methode qu'il décrit [...] Pour bien pratiquer ses enseignements avec utilité, il ne faut pas estre philosophe vulgaire, il faut estre éclairé de l'Echolle du Feu, et sçavoir bien ce qu'on cherche, avec les signes de la vraye connoissance. »

Épître d'approbation à la réédition du *Traité de l'eau de vie...* de Jean Brouaut, Paris, 1646³.

L'ÉCOLE DU FEU

Le distillateur est doté de pouvoirs inquiétants. Tour à tour pharmacien, orfèvre, métallurgiste, chimiste, parfumeur, teinturier⁴, il obtient des corps artificiels qui coulent goutte à goutte, ou s'élèvent brusquement dans des alambics aux formes improbables qui répondent à des noms singuliers comme le pélican⁵, la chapelle, le serpent. Après des opéra-

1. À propos du livre de Suzanne COLNORT-BODET, *Le Code alchimique dévoilé. Distillateurs, alchimistes et symbolistes*, Paris, Champion, 1989, cité par la suite comme COLNORT-BODET. Sur l'auteur, voir notice *infra*, p. 506-508. Cet article a bénéficié des remarques amicales critiques de Jean-Claude Perrot, Suzanne Colnort-Bodet, Denis Crouzet, Sylvain Matton. Qu'ils en soient remerciés.

2. Avec la gentillesse qui lui était coutumière, Jacques Roger nous a accordé, quelques semaines avant son décès brutal († 1990), un long entretien à partir d'une première version de ce texte. Nous espérons ne pas avoir trahi sa pensée en tentant de dessiner quelques-unes des stimulantes perspectives qu'il nous a alors offertes.

3. Titre complet : *Traité de l'eau de vie ou anatomie théorique et pratique du vin, divisé en trois livres, composés autrefois par feu Me J. Brouaut, médecin, dédié à M. de la Chambre, conseiller et médecin du Roy et Ordinaire de Monseigneur le Chancelier*, A Paris, chez Jacques de Senlecoque, en l'hostel de Bavières, proche la porte de saint-Marcel, ou au Palais, chez Jean Hénault, dans la salle Dauphine à l'Ange Gardien, in-4 (cote BN : S.4268). Cité par la suite comme *Traité de l'eau de vie*.

4. Cf. *Traité de l'eau de vie*, III, 2, « De la merveille en l'extraction des teintures », p. 94 : « Car où est celuy, s'il n'est du tout sans jugement qui n'admire cette viste attraction des teintures, et cette pénétration si vive qu'elle va jusqu'au centre des Corps en arracher et attirer les vertus spirituelles ? »

5. « Pelican. Vaisseau chimique pour incorporiser les esprits ou volatiliser les corps par circulation », *Dictionnaire de RICHELET*, éd. 1759.

tions complexes qu'il appelle calcination, purification, rectification, concentration, résolution, sublimation, il fait naître des vapeurs, des essences, des esprits, des extraits, des absolus, des ciels, des âmes et, pour couronner le tout, *Secretum maximum* ou *Sapientia ineffabilis* selon Roger Bacon (1214-1294)⁶, une quintessence, qu'Aristote réservait au ciel⁷.

L'étrangeté alors commence. Étrangeté sémantique : le logicien, le mystique, le symboliste n'utilisent-ils pas le même vocabulaire ? Plus encore, le distillateur aborde constamment les questions controversées de l'essence, de l'esprit, de la puissance et de l'acte, de la matière et de la forme, soit autant de sujets et d'objets qui sont l'apanage de la philosophie et de la théologie. Surtout, ce qui surgit dans ses vaisseaux de verre, de terre ou de cuivre ne correspond pas à ce que la science officielle, celle des Docteurs de l'Université, enseigne. Il observe par exemple dans le serpentin, la présence simultanée et au même niveau de solides, de liquides, et de vapeurs. Il remarque des gouttes qui roulent sans mouiller. Un liquide comme l'essence ou l'alcool s'enflamme brusquement, réalisant l'union interdite de l'eau et du feu. Que penser de la « sympathie » de la pierre d'aimant pour le fer ? Que dire face au comportement singulier des acides, du mercure, du soufre ? Le changement d'état du soufre devenant terre ou eau ou feu, et plus étrangement encore redevenant eau entre deux phases solides sans qu'une autre qualité que le chaud lui fût dispensée, révolutionnait tout un univers de représentations et de croyances⁸.

Tout ce que fait l'alchimiste⁹, tout ce qu'il voit, lui montre des essences qui se transforment, peuvent être perfectibles et constituent un défi à la fixité officielle des formes et des espèces. Suivant la formule de maître Jean Chartier, conseiller et médecin du roi¹⁰ dans son épître au *Traité de l'eau de vie*, réédité en 1646, elles « s'absentent des limites des sens pour être seulement comprises par l'esprit ». À chaque étape de ses expé-

6. COLNORT-BODET, p. 42. Il adressa son *De Multiplicatione speciarum*, traité sur la logique et sur l'alchimie, à Clément IV en 1268.

7. « Un corps différent de la terre, du feu, de l'air et de l'eau, (les Anciens) ont donc nommé "Ether" le corps le plus élevé », ARISTOTE, *Du Ciel*, I, 3, 270 b.

8. COLNORT-BODET, p. 108.

9. Pour une définition des termes « alchimie », « alchimiste » : Hélène METZGER, « Communications pour servir au vocabulaire historique : Alchimie », *Revue de synthèse*, XVI, 1, avril 1938, p. 43-53.

Sur les rapports entre alchimie et chimie, on pourra aussi consulter son œuvre principale : *Les Doctrines chimiques en France du début du xvii^e à la fin du xviii^e siècle*, Paris, 1923, réimp. Paris, Albert Blanchard, 1969. L'essentiel de ses travaux a été récemment réédité : H. METZGER, *La Méthode philosophique en histoire des sciences, textes 1914-1939*, Paris, Fayard, « Corpus des œuvres de philosophie en langue française », 1987.

10. Sur René Chartier (1572-1654) qui édita de nombreux textes médicaux : Amédée DECHAMBRE, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, 1864-1889.

riences et de ses observations, l'alchimiste se heurte aux contraintes multiples imposées par l'aristotélisme du monde plein et clos qui affirme l'opposition irréductible d'éléments immuables. Plus encore : si l'alambic contredit avec une telle obstination la physique d'Aristote¹¹ et montre à qui veut bien les envisager la présence de corps qui se jouent des propriétés des quatre éléments — feu/air/eau/terre¹² — et des règnes — végétal/animal/minéral —, n'est-ce pas l'ensemble des certitudes — sociales, politiques, religieuses — qui risquent à leur tour de s'effondrer ? Aristote et ses épigones ne disent-ils pas que la science et la société, l'une soutenant et justifiant l'autre, doivent être immobiles, et sont donc incapables de transformation et de progrès ?

L'avant-propos du *Livre des Ordres et simples dignitez* de Charles Loyseau, publié en 1610¹³, restitue assez bien le contexte intellectuel dans lequel évoluaient la majorité des hommes de ce temps. En ouverture, placé comme un manifeste qui justifie l'ensemble de la construction et du discours du juriste, il commence par une longue et spectaculaire affirmation de la solidarité immuable et analogique de toutes les hiérarchies. Aucune coupure ne peut se concevoir entre les lois physiques, les lois naturelles, les lois politiques, les lois sociales, les lois morales, toutes dépendantes et solidaires, parce que rattachées à un ordre du monde directement issu de la volonté et des mains du Créateur. Dans un tel système de croyance, de savoir et de pouvoir, nulle discordance n'est possible ni même concevable :

« Il faut qu'il y ait de l'Ordre en toutes choses, et pour la bienveillance et pour la direction d'icelles [...] Les creatures inanimées y sont toutes placées selon leur haut ou bas degré de perfection ; leurs temps et saisons sont certaines, leurs propriétés sont réglées, leurs effets sont assurez. Quant aux animées, les intelligences celestes ont leurs degrez hierachiques, qui sont immuables. Et pour le regard des hommes, qui sont ordonnez de Dieu, pour commander aux autres creatures animées de ce bas monde, bien que leur Ordre soit muable et sujet à vicissitude, à cause de la franchise et liberté particuliere que

11. Pour une définition de la conception aristotélicienne de la physique au début du XVII^e siècle, Alexandre KOVRÉ, *Études galiléennes*, Paris, Hermann, 1966, en part. partie I : « À l'aube de la science classique », p. 17-60. On pourra aussi consulter Brian EASLEA, *Science et philosophie, une révolution, 1450-1750*, Paris, Ramsay, 1986 (titre original : *Witch-Hunting, Magic and the New Philosophy*, 1980), cf. surtout chap. 2, « Le statut de la terre ».

12. *Traité de l'eau de vie*, p. 18 : « Si vous la jetez en l'air [l'eau de vie] aux rayons d'un clair soleil d'été, vous verrez qu'elle remontera d'où elle est venue, à sçavoir la région aéthérée, sans qu'il en retombe une seul goutte à bas. »

13. Pour une approche des sources utilisées par Charles Loyseau (1564-1627) pour élaborer son œuvre de juriste et de théoricien de la société et de l'État, Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, *Aux origines de l'État moderne. Charles Loyseau théoricien de la puissance publique*, Paris, Economica, 1977.

Dieu leur a données, au bien et au mal, si est-ce qu'ils ne peuvent subsister sans Ordre.

Car nous ne pourrions pas vivre en égalité de condition, ains il faut par necessité que les uns commandent, et que les autres obeissent. Ceux qui commandent ont plusieurs degrez : les souverains Seigneurs commandent à tous ceux de leur Estat, addressans leur commandement aux grands, les grands aux mediocres, les mediocres aux petits, et les petits au peuple. Et le peuple qui obeit à tous ceux là, est encor séparé en plusieurs Ordres et rangs, afin que sur chacun d'iceux il y ait des superieurs, qui rendent raison de tout leur Ordre aux Magistrats, et les Magistrats aux Seigneurs souverains. Ainsi par le moyen de ces divisions et subdivisions multipliées, il se fait de plusieurs Ordres un Ordre général, et de plusieurs Estats un Estat bien réglé, auquel il y a une bonne harmonie et consonance, et une correspondance et rapport du plus bas au plus haut ; de sorte qu'en fin, un nombre innombrable aboutit à son unité »¹⁴.

Malgré la part de « franchise et liberté particulière » que Dieu a accordée aux hommes, ce texte nous permet de mesurer tout à la fois la difficulté et l'ampleur de la transgression intellectuelle que pouvait signifier la mise en cause d'un seul des éléments d'un système providentialiste se présentant comme un bloc insécable de vérités auto-régulées qui faisait exister et co-exister les différentes parties du tout non seulement les unes pour les autres, mais les unes par les autres en vue du nécessaire maintien de la souveraine unité¹⁵.

Élève et disciple d'Alexandre Koyré (1892-1964)¹⁶, Suzanne Colnort-Bodet, qui tentait au départ de trouver des points de jonction entre l'histoire des sciences et des techniques d'une part, et celle de la logique d'autre part¹⁷, soutient une thèse qui surprendra ceux pour qui le procès en réhabilitation des « souffleurs de fourneau » semble depuis longtemps perdu : alchimistes et distillateurs ont joué un rôle majeur dans la naissance de la science moderne en contribuant à la mise en question du système philosophique que conçut saint Thomas d'Aquin quand il christianisa Aristote.

14. Texte commenté par Georges DUBY dans *Les Trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, 1978, p. 11-15.

15. Constamment éditées au xv^e siècle, les œuvres d'Aristote firent en 1619 l'objet d'une édition parisienne en grec avec traduction latine en regard. Cette édition monumentale fut remise sous presse en 1629, 1639, 1654. Seuls la *Politique*, la *Rhétorique* et un recueil de mécanique furent imprimés en langue française. Mais de nombreux ouvrages de vulgarisation parurent en français. D'après Henri-Jean MARTIN, *Livres, pouvoirs et société à Paris au xv^e siècle, 1598-1701*, Paris, Droz, 1969, I, p. 221.

16. COLNORT-BODET, p. 24 : « C'est parce qu'Alexandre Koyré avait dénoncé les contraintes imposées à l'astronomie et à la physique par l'aristotélisme du monde clos, que nous avons pu entreprendre cette recherche dans laquelle il nous a tout d'abord guidée. »

17. *Ibid.*, p. XI.

« Si, en effet, l'opposition entre le ciel et la terre, devenue pour la scolastique, celle entre le Créateur et la créature, s'avère, comme Aristote l'a enseigné, l'opposition fondamentale de l'incorruptible, non soumis à la naissance et à la mort, et du corruptible, sans cesse changeant, alors l'affirmation selon laquelle l'alcool fabriqué par l'homme était incorruptible devenait un sacrilège. Aristote lui-même, qui redoutait l'impiété, avait montré par quelle voie un coin risquait d'être enfoncé dans son système quaternaire : si une seule substance dans le monde sublunaire s'avérait incorruptible, c'était l'ensemble de ce monde qui, de proche en proche, risquait de le devenir. Du même coup, serait supprimée la différence fondamentale avec celui situé au-dessus de la lune, et qui était réservé aux sphères et aux dieux immortels »¹⁸.

Parfois pourchassé par les pouvoirs officiels¹⁹, souvent condamné au secret et à la clandestinité, mais toujours stimulé par l'évidence d'expériences sans cesse refaites et sans cesse confirmées, le distillateur a dû recourir à des solutions épistémologiques de rechange pour rendre compte de liaisons et de réactions aussi inattendues que têtues :

« Le néo-platonisme lui a fourni des échelles pour placer ses fluides esprits ; le néo-stoïcisme, son dynamisme ; la Gnose, ses hiérarchies capables d'exprimer les Essences semblables de plantes diverses, et pourtant différentes par leur concentration ; l'augustinisme, ses essences séparées et graduelles, commodes expressions des essences distillées effectivement séparables »²⁰.

L'alchimie fut aussi créatrice d'une épistémologie neuve : la pratique de la distillation ne débouchait-elle pas sur l'apologie de la technique, de l'analyse, de l'expérience, ensemble d'opérations méprisées par le savoir officiel ? En passant et repassant sans cesse au crible, au filtre, au feu quantité de corps qui obéissaient à des principes identiques, peu à peu s'imposait l'idée d'une logique commune à des éléments que l'aristotélisme posait comme étanches ou contradictoires.

Le livre de Suzanne Colnort-Bodet est nourri de l'immense littérature des traités théoriques et pratiques d'alchimie et de distillation²¹. Outre

18. *Ibid.*, p. 33.

19. L'alchimiste plus que le distillateur. Il faut regretter à ce sujet que S. Colnort-Bodet n'établisse pas suffisamment de distinctions entre les différentes catégories d'« alchimistes », terme général qui recouvre de multiples pratiques.

20. COLNORT-BODET, p. 36.

21. On assiste depuis quelques années à un renouveau des études consacrées à l'alchimie : voir, en part., les travaux d'Allen G. DEBUS (*The Chemical Philosophy*, New York, 1977), François SECRET (« Astrologie et alchimie au XVII^e siècle », *Studi Francesi*, LX, 1976, p. 463-479 ; *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964, réed. revue, Milan, 1985), Robert HALLEUX (*Les Textes alchimiques*, Turnhout, Brepols, 1979 ; « Pratique de laboratoire et expérience de pensée chez les alchimistes », in *Zwischen Wahn, Glaube und Wissenschaft. Magie, Astrologie, Alchemie und Wissenschaftsgeschichte*, éd. J.-F. BERGIER,

d'utiles clés de lecture, on y découvrira des textes non seulement novateurs, mais révolutionnaires : de la quintessence, ne passait-on pas peu à peu à la mise en question d'un élément central de la croyance ?

« Le modèle était-il l'alcool tendant à rejoindre les régions éthérées et ces sphères de plus en plus subtiles, comme l'âme exilée aspirait au Ciel ? Ou bien un esprit, caché dans les pierres mêmes, et qu'il convenait d'extraire et d'exploiter ? Dans la seconde hypothèse, la vie ne vient plus de l'âme et, en dernier ressort de Dieu comme l'enseignait la scolastique ; l'esprit même ne tend plus vers le Ciel et le paradis, selon la tradition spiritualiste. C'est de la terre qu'émane la nécessaire spiritualisation [...] Que reste-t-il de la transcendance, et de cette médiation du Christ auquel certains Spirituels déjà avaient opposé l'Esprit ? Poussant à l'extrême la contestation, on devait arriver, à la fin du xv^e siècle, à contester l'Eucharistie divine et cependant terrestre »²².

On peut regretter à ce sujet une trop courte allusion à la thèse controversée de Pietro Redondi²³ : à partir de la découverte du manuscrit G3 des archives de la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi²⁴, il soutient dans son *Galilée hérétique*²⁵ qu'on a fabriqué le procès de Galilée en

Zürich, 1988, p. 115-126). La revue *XVII^e siècle* a consacré son numéro de juillet-septembre 1978 aux relations entre la littérature et l'alchimie. On trouvera dans le numéro de la Société française des seiziémistes (1987) consacré à « Mercure à la Renaissance » d'intéressants développements sur la culture alchimique ; voir, en part., la contribution de Jean-François MAILLARD, « Mercure alchimiste dans la tradition mytho-hermétique », p. 117-130.

Depuis 1987, une revue nouvelle est entièrement consacrée à l'alchimie : *Chrysopoeia* (quatre numéros par an), dirigée par Sylvain Matton. Faisant alterner des études et des numéros thématiques (« Théâtre et alchimie », II, fasc. 1, janvier-mars 1988 ; « Thématique alchimique et littérature religieuse dans la France du xvii^e siècle », II, fasc. 2, avril-juin 1988 ; « Alchimie. Art, histoire et mythes », janvier 1992), elle accorde une large place à des publications de textes inédits. Ainsi, dans le premier numéro, on retiendra particulièrement l'autobiographie de Jean VAUQUELIN des YVETEAUX (1651-1716), *De la pierre philosophale et ce qui a vaincu Mr des Yveteaux de sa possibilité*, texte éd. et prés. par Sylvain MATTON, p. 31-55.

Un colloque international vient d'avoir lieu à Tours (4-7 déc. 1991) : « Alchimie et philosophie à la Renaissance (xv^e-xvii^e siècle). » Son objet était d'étudier les influences réciproques des doctrines philosophiques et alchimiques. Ces influences ont été analysées à travers l'étude de grandes figures soit de l'alchimie comme Paracelse, soit de la philosophie comme Marsile Ficin, Giordano Bruno, Gassendi, Mersenne, Campanella. Des incursions ont été faites dans les domaines de la médecine, l'astronomie, la cosmographie, la kabbale et de la rhétorique.

22. COLNORT-BODET, p. 206.

23. On trouvera les arguments d'une réfutation des idées de Pietro Redondi in Franco LO CHIATTO, Sergio MARCONI, *Galilée entre le pouvoir et le savoir*, Paris, Alinéa, 1988, en part. p. 46-49.

24. Pietro REDONDI, *Galilée hérétique*, Paris, Gallimard, 1985, p. 360 : « Au xvii^e siècle, avec une complexité dans le calcul politique et une phénoménologie psychologique qui nous échappent aujourd'hui, la raison d'État et la raison de la foi avaient constamment recours à des punitions dissimulées, masquées, pour éviter le scandale et assurer la consolation du peuple de Dieu. Cet art de la dissimulation, un art de la prudence, première vertu politique et religieuse du pouvoir, ne laissait pas de preuves, ou presque jamais. En vérité, nous avons découvert quelques preuves... »

25. *Ibid.*

l'accusant d'héliocentrisme, afin d'étouffer le débat sur la théorie atomique de la matière²⁶ qui risquait, en mettant en question la doctrine de la transsubstantiation, de détruire l'ensemble de l'édifice doctrinal de l'Église²⁷. À plusieurs reprises, Suzanne Colnort-Bodet suggère les relations qu'entretenait Galilée avec les milieux et les méthodes des distillateurs. Ainsi, le passe-*vin*, familier aux distillateurs et aux pharmaciens, lui permit de « tourner en dérision l'aristotélisme »²⁸. Il fut un visiteur assidu des ateliers des métallurgistes de l'Arsenal, des verriers²⁹, des fontainiers et des distillateurs de Venise qui sans nul doute alimentèrent nombre d'arguments du *Saggiatore* et des *Dialogues*³⁰. Si pour un tel sujet les sources sont rares³¹, on aurait aimé en savoir un peu plus.

26. Le père jésuite Orazio Grassi aurait écrit une lettre de dénonciation anonyme au Saint-Office sur l'atomisme de Galilée contraire au dogme de l'Eucharistie.

27. Cf. P. REDONDI, *op. cit. supra* n. 24, p. 182 : « Un grand principe " expérimental ", de valeur philosophique et théologique, était la permanence miraculeuse de la chaleur, de la couleur, de la saveur, de l'odeur et des autres accidents sensibles du pain et du vin après la Consécration, qui transformait toute leur substance en le corps et le sang de Jésus-Christ. Si nous interprétons ces accidents comme le veut le *Saggiatore*, c'est-à-dire avec les " particules minimes " de substance, alors, même après la Consécration, ce seront des particules de la substance du pain eucharistique qui produiront ces sensations. Il resterait ainsi, si nous adoptons les idées du *Saggiatore* en physique, des particules de substance du pain dans l'hostie consacrée, mais cela est une erreur frappée d'anathème par le concile de Trente. »

F. LO CHIATTO et S. MARCONI, *op. cit. supra* n. 23, p. 47-48 réfutent ainsi la thèse de P. Redondi : « Du fait que la théorie héliocentriste résume, chez Galilée, toute la science nouvelle, aussi bien astronomique que physique, impliquant la destruction de la scolastique, la mise en brèche du principe d'autorité, le matérialisme, et en définitive, un nouveau rapport de l'homme avec les choses, cette théorie héliocentriste n'est-elle pas bien plus significative comme chef d'accusation, tout particulièrement dans la perspective d'un châtement exemplaire ? »

28. COLNORT-BODET, p. 21-23.

29. S. MATTON, « Thématique alchimique et littérature religieuse dans la France du XVII^e siècle », *Chrysopoeia*, II, fasc. 2, avril-juin 1988, p. 184 : « On ne doit pas perdre de vue que la fabrication du verre est encore communément tenue à cette époque pour une sorte de transmutation alchimique [...] Même si la matière des métaux se distingue de celle du verre, les alchimistes établissent un étroit parallèle entre le verre et l'or : comme l'or, le verre est une substance incorruptible dont le feu ne peut disjoindre les parties, il est " le dernier ouvrage et effet que produit le feu ", comme l'or est celui du soleil. »

30. Blaise PASCAL, *Œuvres complètes*, éd. Jean MESNARD, *Traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de la masse d'air*, Paris, 1663, Paris, Desclée de Brouwer, 1970, II, p. 1100 : « De simples artisans ont été capables de convaincre d'erreur tous les grands hommes qu'on appelle philosophes. Car Galilée déclare dans ses *Dialogues* qu'il a appris des fonteniers d'Italie que les pompes n'élèvent l'eau que jusqu'à une certaine hauteur ; ensuite de quoi il l'éprouva lui-même, et d'autres ensuite en firent l'épreuve en Italie, et depuis en France, avec du vif argent, avec plus de commodité, mais qui ne montrait que la même chose en plusieurs manières différentes. »

31. Cf. COLNORT-BODET, p. 23 : « C'est comme un document isolé, reliquat d'une expérience spectaculaire, mais inexplicable, qu'apparaît le passe-*vin*. »

MYSTÈRE DE LA NATURE, MYSTÈRE DE L'ÉTAT

« *Le mystère lui était aussi indispensable que la magnificence.* »

Ernst Kantorowicz, *L'Empereur Frédéric II*, 1927, trad. franç., Paris, Gallimard, 1987, p. 317.

Nous voudrions surtout insister sur les perspectives neuves qu'une telle étude ouvre à propos des relations étranges, discrètes mais constantes, du moins jusqu'à l'âge classique, qui ont uni, dans un rapport d'attraction et de répulsion, l'État monarchique aux distillateurs et aux alchimistes.

En un temps d'« angoisse astrologique »³² pendant lequel les présages et les prophéties, l'influence des astres et des planètes sur les destinées humaines étaient et faisaient partie intégrante des croyances et des représentations communes, nous ne sommes nullement étonnés de savoir Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III et son frère François d'Alençon entourés de magiciens, d'astrologues experts en « pronostications », d'alchimistes environnés d'alambics et de serpentins³³. Confirmation archéologique, la pharmacie de Catherine de Médicis a été retrouvée en partie, lors des récentes fouilles du Louvre. Tous bénéficiaient d'une protection bienveillante auprès des Grands, alors que la publication des œuvres de Paracelse, mort en 1541, renouvelait dans toute l'Europe savante la curiosité critique ou bienveillante pour l'alchimie³⁴. À Prague, au début du xvii^e siècle, Rodolphe II de Habsbourg (1552-1612) accueillait Arcimboldo, Tycho Brahé, Kepler, et avec eux nombre d'astrologues et d'alchimistes. Le château royal possédait un observatoire astronomique, mais aussi des laboratoires réservés aux expériences auxquelles l'empereur participa avec passion. Comme beaucoup de ses contemporains, il croyait à l'unité du cosmos : astrologie, astronomie, alchimie devaient se compléter pour concourir à la connaissance des mystères de la matière. Il travaillait à la recherche de la pierre philosophale, non pour fabriquer de l'or, mais pour obtenir ce que l'on croyait être la matière

32. L'expression est de Denis CROUZET : « La Violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610) », thèse de doctorat d'État, exemplaire dactylogr., 1715 pages, Université Paris-IV, parue sous le titre : *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, 2 vol.

33. E. DEFRANCE, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens envoûteurs. Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du xvi^e siècle*, Paris, 1911.

34. François SECRET, « Situation de la littérature alchimique en Europe à la fin du xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle », *XVII^e siècle*, 120, juil.-sept. 1978, p. 135-144.

parfaite. La tradition veut que le Hradcany ait longtemps conservé une inscription commémorant l'exploit de l'empereur, qui aurait transformé du plomb en or, grâce à un produit que lui aurait fourni un alchimiste³⁵. En France, le plus célèbre médecin de Henri IV, Joseph Du Chesne (1544-1609) fut un spiritualiste paracelsien, distillateur confirmé, convaincu des vertus universelles de l'eau-de-vie, au point de concevoir, dans son *Grand miroir du monde*, la nature comme une gigantesque fabrique de quintessence³⁶.

Plus globalement, la culture alchimique était suffisamment partagée par les groupes dominants, et pas seulement eux³⁷, pour qu'elle puisse être utilisée comme un mode rhétorique, un outil particulièrement précieux pour les poètes et les littérateurs avides de matières à énigmes³⁸ : les thèmes, voire la composition de multiples récits de voyages, de combats, de quêtes n'étaient-ils pas une relation directe avec les différentes étapes de la recherche de la pierre philosophale ou de l'élixir³⁹ ?

L'alchimie pouvait aussi se transformer en un instrument de connaissance et de communication dans le cadre du grand œuvre de défense et d'édification de la foi entrepris pendant le « siècle des Saints ». Sylvain Matton s'est attaché à étudier son utilisation (thèmes, images, vocabulaire) dans la littérature religieuse en France dans la première moitié du XVII^e siècle⁴⁰. Le dossier rassemblé est assez épais et éloquent pour témoi-

35. Jean BÉRENGER, *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918*, Paris, Fayard, 1990, p. 288, précise qu'on a accusé le souverain de s'être adonné à la magie noire : il fit venir à Prague le mage Hieronymus Scoto qui lui aurait servi de médium pour entrer en communication avec le prince des Ténébres, et l'on montrait encore au XVII^e siècle un fauteuil qu'il aurait occupé pendant ses entretiens avec le diable.

36. COLNORT-BODET, p. 221. Yves CAZAUX révèle dans sa biographie d'*Henri IV*, Paris, Albin Michel, 1977, p. 88, le goût particulier du roi pour les courants de pensée ésotériques.

37. Un des succès de la « Bibliothèque bleue » de Troyes (constamment réédité aux XVII^e et XVIII^e siècles) s'intitule *Secret des Secrets de nature, extrait tant du petit Albert que d'autres philosophes*, Troyes, Garnier, et Paris, Jean Musnier, s.d. Cité dans le catalogue chronologique des titres principaux de la « Bibliothèque bleue » par Lise ANDRIES, *La Bibliothèque bleue au dix-huitième siècle : une tradition éditoriale*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1989.

38. Cf. F. SECRET, *art. cit. supra* n. 34, p. 140 : « Cette littérature alchimique [...] semble être devenue de plus en plus littéraire, tout en développant au contact de nouveaux symbolismes, et notamment de la kabbale, la tradition de l'hermétisme néo-platonicien. » Id., « Littérature et alchimie », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, XXXV, 1973, p. 519-526.

39. Sur ce sujet, Jean-François MARQUET, « Béroalde de Verville et le roman alchimique », *XVII^e siècle*, 120, juil.-sept. 1978, p. 157-170. Il s'agit d'une analyse de l'*Histoire véritable ou voyage des princes fortunés* de BÉROALDE de VERVILLE, paru en 1610.

40. S. MATTON, « Thématique alchimique et littérature religieuse dans la France du XVII^e siècle », *Chrysopoëia*, II, fasc. 2, avril-juin 1988, p. 129-208, en part. p. 204 : « C'est à l'alchimie que d'aucuns demanderont de fournir la forme même du discours, d'enseigner moins le secret de la transmutation des métaux, que celui de l'éloquence conçue comme une méthode non de simple exposition, mais de connaissance : c'est elle qui permettra en purifiant à la lumière de la foi toutes les sciences humaines, de les transformer en l'or pur du vrai savoir et de la vraie sagesse chrétienne. »

gner tout à la fois de la banalité et de la vitalité du thème spagiriste, en même temps que de la proximité entre le mystère de la foi et ceux de la matière. La Passion ne constitue-t-elle pas « le grand œuvre alchimique par excellence, dont la matière fut le corps du Christ, la production du suprême élixir que renouvelle sans cesse le sacrifice de la messe »⁴¹ ? Un seul exemple, parmi beaucoup d'autres, illustre le type d'usage de la métaphore alchimique : dans ses *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foy* (Paris, 1617), le jésuite Pierre Coton (1564-1626), confesseur de Henri IV puis de Louis XIII⁴², énumère les étapes des transformations du corps du Christ au moment de la Passion. On y reconnaîtra aisément les différentes phases du travail alchimique : calcination, fixation, sublimation.

« La Charité est la Pierre non Philosophale des Artchimistes, mais Theologale du S. Esprit ; pour laquelle composer le Fils de Dieu a esté calciné dans les flancs de la Vierge, fixé sur la Croix, et sublimé sur les cieux »⁴³.

Quelques années plus tard, dans un contexte différent, plus surprenante, mais tout aussi révélatrice, peut paraître l'attitude du chancelier Séguier⁴⁴. En tant que contrôleur de la Librairie, nous savons avec quelle vigueur il entreprit, sous l'ordre de Richelieu, une politique de vigilante censure succédant à une période de relative liberté de la production imprimée (1610-1624)⁴⁵. Il fut le maître d'œuvre de la surveillance de la production permise, monopolisée par quelques imprimeurs-libraires pri-

41. *Ibid.*, p. 196.

42. *Ibid.*, p. 192 : une rumeur l'accusait d'avoir capté la confiance du roi au moyen d'enchantements, notamment d'un miroir magique.

43. Cité par S. MATTON, in *ibid.*, p. 192.

Exemple proche, à une époque où la frontière entre chimie et alchimie n'est pas encore nettement dessinée, dans son *Aimant mystique*, paru en 1659, SOUCHU de RENNEFORT écrit (p. 1) que « le mépris que l'aimant fait de l'or et de l'argent, son union avec le fer est analogue, avec l'élection que Dieu a faite de la nature humaine plutôt que de l'angélique ». Cité par H. METZGER, *Les Doctrines chimiques...*, op. cit. supra n. 9, p. 158.

Dernier indice de l'importance des échanges entre la culture alchimique et celle des exégètes de la Bible — cette fois dans un sens inverse —, l'attitude de MERSENNE, fustigeant une alliance qu'il juge monstrueuse, in *La Vérité des sciences contre les septiques ou pyrrhoniens*, Paris, 1625, p. 119 : « Je vous conseille donc, Monsieur l'Alchymiste, de n'user plus de l'écriture sainte pour expliquer votre mercure, votre acier, votre or, et vos opérations, et de vous contenter des fables de Demorgogon, de Pan, de Saturne qui devore, et puis revomit ses enfants, de la toison d'or que Jason treuva avec sa Medée, si vous desirez que je vous estime bon Catholique. »

44. Né en 1588, il exerça cette charge de 1635 (mort d'Aligre) à 1672 (il perdit momentanément les sceaux de 1651 à 1656). Il fut garde des Sceaux de 1633 à 1635.

45. Hélène DUCCINI, « L'État sur la place publique ; discours et réalité sociale : le révélateur des pamphlets », in *L'État baroque 1610-1652. Regards sur la pensée politique de la France du premier xvii^e siècle*, Paris, Vrin, 1985, p. 289-300, 369-420.

vilégiés comme Sébastien Cramoisy⁴⁶. En 1646, il soutint la réédition⁴⁷ d'un traité qui appartenait à la littérature alchimique et distillatoire, particulièrement critique contre le savoir de la Sorbonne et de la Faculté de médecine : le *Traité de l'eau de vie* de Jean Brouaut, un huguenot mort en 1604, ancien médecin de François d'Alençon, le frère cadet de Henri III, et auteur d'un livre contre l'Eucharistie⁴⁸.

Pour le pouvoir royal affaibli (il s'agissait de nouveau d'une période de minorité et de régence), cette publication à l'allure de pamphlet répondait d'abord à une urgence : elle était une réponse au procès de Théophraste Renaudot, paracelsien notoire, qui fut condamné, en mars 1644, pour exercice illégal de la médecine à la suite d'accusations portées par la faculté de médecine de Paris (Guy Patin fut un des accusateurs les plus acharnés). Ce procès spectaculaire qui eut lieu dans la Grand Chambre du Parlement fut l'occasion d'une plaidoirie particulièrement remarquée d'Omer Talon, avocat général. Si cette affaire eut un tel retentissement, c'est qu'elle prenait place dans la série des règlements de compte politiques qui suivirent la mort de Richelieu et de Louis XIII, fermes soutiens de l'auteur de l'hebdomadaire *Gazette* contre ses détracteurs. Le procès fut l'occasion pour les avocats de la Faculté de médecine d'une dénonciation en règle de la « soi disante » médecine « empirique » qui, à partir de la théorie des « sympathies » unissant le corps humain aux éléments naturels, utilisait des remèdes chimiques tirés de la distillation de métaux et de minerais⁴⁹.

Le texte de Jean Brouaut était précédé de nombreux « avis » et « épîtres » destinés à l'actualiser, à lui donner sens et force politiques et polémiques. Il était aussi présenté par ceux qui avaient décidé de le

46. Cf. H.-J. MARTIN, *op. cit. supra* n. 15, I, p. 471 : « Pendant ces années 1635-1640, la censure préalable devenait véritablement effective en France : Séguier prenait le parti de favoriser systématiquement certains libraires en leur accordant des monopoles, la *Gazette* commençait à paraître, et l'Académie française était fondée, on peut donc se demander si, dans l'esprit du cardinal, la création d'une manufacture royale d'imprimerie n'était pas destinée aussi, les circonstances aidant, à faire de l'imprimerie une industrie d'État, entièrement au service du pouvoir. » Voir aussi *ibid.*, II, p. 570 sq. *Id.*, « L'État et le livre au temps de Richelieu » et « Un projet de réforme de l'imprimerie parisienne », in *Le Livre français sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987, p. 133-146.

47. Il s'agit d'une initiative de Jean Balesdens, collectionneur de livres et de manuscrits. Il fut le secrétaire particulier de Séguier puis, en 1643, le précepteur de ses petits-enfants.

48. *Réplique aux illusions et fumées de F. François Feu Ardent, se disant docteur sorbonniste en l'Université de Paris, contre la proposition orthodoxe de la vérité du corps du Christ*, Saumur, 1603, 2 parties en un volume in-12, cote BN D 27290.

49. Pour plus de détails, voir le factum *Arrest de la cour de parlement pour les doyen et docteurs régens de la Faculté de Médecine de Paris contre Théophraste Renaudot, gazetier soi disant médecin du Roy et de l'Université de Montpellier... Prononcé en l'audience de la Grand Chambre le mardy premier jour de mars 1644. Avec les plaidoyers de Monsieur Talon, Avocat général et des Advocats des Parties*, à Paris, chez Claude Merlot, au prieuré de Saint Julien le Pauvre, 1644, BN, fonds Thoisy, 322, fol. 502 à 518.

publier de nouveau comme un modèle de pédagogie conçue pour le jeune Louis XIV⁵⁰, et une machine de guerre contre la science de la faculté de Paris en matière de médecine, celle qui voulait rétablir l'équilibre des « humeurs » du malade en se contentant de répéter les aphorismes d'Hippocrate et d'appliquer à la lettre *L'Art de guérir par la saignée*⁵¹ traduit de Galien par Louis Savet⁵².

Recommandant la multiplication des observations et des expérimentations, en des formules que n'aurait pas désavoué Francis Bacon (1561-1626)⁵³ et peut-être René Descartes, Jean Brouaut faisait l'apologie d'une connaissance fondée sur « les fermes colonnes d'expérience et de raison »⁵⁴ :

« Je le demonstre par raison accompagnée d'expérience ; car c'est ma coutume en toutes preuves d'associer toujours l'un avec l'autre afin que je fasse voir à l'œil et toucher au doigt la vérité de ma doctrine [...] Puisque l'expérience montre la vérité de la chose, ne faut-il pas que la raison la suive et accompagne [...] J'ay donc assez prouvé par expérience et raison [...] »⁵⁵.

50. Les périodes de minorité sont toujours propices à la multiplication des traités d'éducation destinés au Prince, des « avis » et des « conseils » politiques. Jean-Marie LE GALL, *Pouvoirs et savoirs dans les traités d'éducation des Princes*, maîtrise, Université de Paris I, Paris, 1989.

51. Paru à Paris en 1603, cf. H.-J. MARTIN, *op. cit. supra* n. 15, I, p. 225.

52. Cf. *Traité de l'eau de vie*, « Avis au lecteur » par Jacques de SENLECCQUE : « La plupart [des médecins] se contentent d'ordonner à tous maux le lavement ou prescrivent de boire par chacun jour plein de seaux ou demy seaux de tisane ou eaux d'orge, ou bien se contentent d'ordonner en toutes rencontres la saignée, et prophanant ainsi cet ancien remède, prétendent qu'il doive estre le remède universel [...] Ce qui cause à plusieurs la mort ou une inanition et atténuation si grande qu'ils en deviennent paralitiques, ou hydropiques ou en autre maladie de si longue et si grande infirmité, que spécialement aux pauvres artisans qui doivent par leur travail agir continuellement pour gagner le pain quotidien d'une femme, d'enfants et de toute la suite d'une famille, la mort leur seroit traversée de mille pensées de désespoir, qui leur fait souvent finir leurs jours dans une grande misère, laissant le plus souvent leurs familles réduites à la mendicité. »

53. Son *Novum organum, or Indications Respecting the Interpretations of Nature* manifeste d'une science fondée sur l'observation, l'expérience et l'adoption de la méthode inductive, paraît en 1620. Dans *La Grande Instauration*, il écrit : « Je n'admets rien que sur la foi de mes yeux. » Cité par Svetlana ALPERS, *L'Art de dépeindre. La peinture hollandaise au XVII^e siècle*, 1983, Paris, Gallimard, 1990, p. 187.

54. Ces termes sont écrits en italique dans l'édition de 1646.

55. *Traité de l'eau de vie*, p. 14, 15, 19. Dans son étude sur la peinture hollandaise au XVII^e siècle, S. ALPERS, *op. cit. supra* n. 53, p. 188, a justement fait remarquer, à propos de l'« expérience » baconienne, qu'« aux XVI^e et XVII^e siècles, l'expérimentation n'était pas conçue dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui, c'est-à-dire comme une tentative consciente de tester une théorie ou une hypothèse, particulièrement en imaginant une situation expérimentale ou une observation spécifique. Elle était plutôt synonyme de la notion d'expérience. L'objet de l'« expérimentateur » n'était pas de penser, mais de raconter avec exactitude les faits constatés et les conditions dans lesquelles ils s'étaient manifestés. Donc par expérimentation, Bacon voulait dire observation empirique de situations délibérément cherchées par l'investigateur comme sources d'expériences. Dans un certain sens, nullement négligeable, tous les arts mécaniques peuvent être considérés comme expérimentaux, dès lors

Disciple de Paracelse⁵⁶, qui osa brûler devant ses élèves assemblés les œuvres de Galien et d'Avicenne⁵⁷, le distillateur apparaissait pleinement dans le camp de la novation intellectuelle, contre les « taupes à veoir et anes à sçavoir »⁵⁸. Nous comprenons en même temps quelques-unes des raisons qui ont pu inciter les conseillers du chancelier à rééditer ce texte subversif : Séguier, lecteur assidu de Descartes⁵⁹, n'avait-il pas favorisé la parution des *Discorsi* de Galilée en 1639⁶⁰ et les expériences de Pascal⁶¹ ?

qu'ils agissent sur la nature, et par le jeu de ce que Bacon dénomme les processus de " substitution " et de " rectification ", affranchissent la réalité de la confusion de nos sens ».

56. Pour un portrait — critique — de Paracelse (1493-1541) et une analyse de sa doctrine et de sa thérapeutique fondées sur le traitement des maladies à partir de préparations alchimiques à base de mercure, de soufre et de sel : Robert LENOBLE, *Mersenne ou la naissance du mécanisme*, Paris, Vrin, 1943, p. 136 sq. On réimprima à Paris en 1634 les *XIV livres des paragraphes* de PARACELSE. H.-J. MARTIN, *op. cit. supra* n. 15, I, p. 232. Voir aussi B. EASLEA, *op. cit. supra* n. 11, p. 127-130 : « La magie surnaturelle paracelsienne ». Voir aussi les recherches récentes de Lucien BRAUN, *Paracelse*, Lausanne, s.d.

57. H. METZGER, *Les Doctrines chimiques...*, *op. cit. supra* n. 9, p. 151.

58. *Traité de l'eau de vie*, « Avis au lecteur ». Dans son analyse des doctrines chimiques au XVII^e siècle, H. METZGER, *op. cit. supra* n. 9, p. 156, insiste avec force sur l'importance de Paracelse pour comprendre la nouvelle attitude des chimistes médecins face à la matière : « en cherchant la meilleure manière d'administrer les remèdes métalliques, la nouvelle école de médecins créa la pharmacie chimique, qui perfectionna les fourneaux et les instruments de laboratoire ; cela encouragea vivement la naissance de la science expérimentale qui s'installa définitivement sur les ruines de l'ancienne pharmacie galénique. »

59. Bibliophile passionné — sa bibliothèque comportait 30000 volumes en 1672 —, Séguier était particulièrement friand de toutes les nouveautés. Voir Yannick NEXON, « La bibliothèque du chancelier Séguier », in *Histoire des bibliothèques françaises*, Paris, Promodis, 1988, t. II, p. 147-155 : « il ne faut pas s'arrêter seulement aux anciens livres. Il y en a de nouveaux qui méritent bien d'être achetés. J'ay vu le mémoire des livres arrivés de Hollande. Il y en a nombre que je voudrais bien. » Sa bibliothèque comporte un pourcentage important pour le temps (15 %) d'ouvrages consacrés aux sciences : 820 pour les seules sciences exactes (mathématiques, physique...), avec en particulier un lot concernant la polémique scientifique sur les crues du Nil. Parmi les auteurs contemporains, le chancelier possède des œuvres de Francis Bacon, Gassendi et tout Descartes.

60. COLNORT-BODET, p. 300. Cf. aussi F. LO CHIATTO, S. MARCONI, *op. cit. supra* n. 23. Les ouvrages de science dédiés à Séguier, et dont la parution bénéficia de son soutien, sont nombreux : ainsi, par exemple, en 1647, *l'Usage de la roue de proportion* de Jacques BUOT, et *l'Observation touchant le vide* de Marc-Antoine DOMINICY. Voir J. MESNARD, « Le mécénat scientifique avant l'Académie des sciences », in *l'Âge d'or du mécénat (1598-1661)*, Paris, Ed. du Centre national de la recherche scientifique, 1985, p. 115. Voir aussi, F. LO CHIATTO, S. MARCONI, *op. cit. supra* n. 23, p. 37 : un autre indice de l'intervention des hommes du roi dans le grand débat sur la conception du cosmos : La *Gazette* de Théophraste Renaudot publie en décembre 1633 la sentence du Saint-Office contre Galilée, obligeant ainsi les hommes de science à prendre une position publique sur le mouvement de la terre.

61. Dans sa lettre dédicatoire écrite en 1644, Blaise PASCAL, *op. cit. supra* n. 30, I, p. 332-333, précise que ses amis montrèrent à Séguier un premier modèle de sa machine arithmétique. Le chancelier se montra encourageant au point, « qu'elle doit absolument sa naissance à l'honneur de vos commandements [...] Monseigneur, quand je me représente que cette même bouche, qui prononce tous les jours des oracles sur le trône de la Justice, a daigné donner des éloges au coup d'essai d'un homme de vingt ans, que vous l'avez jugé digne d'être plus d'une fois le sujet de votre entretien, et d'avoir place dans votre cabinet parmi tant

Le soutien qu'apportèrent Richelieu et Séguier à l'antimoine⁶² dans le cadre de la grande querelle qui opposa deux pratiques radicalement différentes de la médecine au XVII^e siècle⁶³ fut un autre exemple des relations de bon voisinage entretenues par l'État de raison et les alchimistes⁶⁴. Nous savons aussi que le cardinal ministre fit travailler à Rueil un alchimiste soi-disant faiseur d'or, découvert par le père Joseph⁶⁵, et que Gaston d'Orléans, le frère du roi, était particulièrement « porté à la recherche des secrets naturels »⁶⁶.

Tous ces indices, qui ont pour facteur commun l'intérêt de l'entourage royal pour des discours marginaux et déstabilisateurs, sont indissociables de la quête entreprise par les hommes du Prince pour élaborer un système d'images et de représentations⁶⁷, capable de rendre compte et de justifier une pratique politique qui s'inscrivait elle aussi en rupture inces-

de choses rares et précieuses dont il est rempli, je suis comblé de gloire... » Cf. aussi J. MESNARD, *art. cit. supra* n. 60, p. 115.

62. L'antimoine s'allie à tous les métaux, sauf l'or. Il était assimilé à un purificateur universel (en particulier en médecine). La querelle de l'antimoine a éclaté en France en 1566. Les médecins du roi sont presque tous adeptes de la nouvelle médecine. En 1658, Guénault guérit le roi avec de l'antimoine. Jacques ROGER, *Les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle. La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Paris, Armand Colin, 1963, p. 23. L'aide apportée par Richelieu et Séguier à Théophraste Renaudot, paracelsien convaincu, est un autre témoignage de la volonté du pouvoir royal de se démarquer de la Sorbonne et de la Faculté de médecine.

63. Sur ce sujet, on se reportera à la première partie de la thèse de J. ROGER, *op. cit. supra* n. 62, voir, en part., I, 1 : « Esprit médical et esprit scientifique dans la première moitié du XVII^e siècle. »

64. Sur l'entourage de Séguier et sa place dans le mouvement des idées, Y. NEXON, « Le mécénat du chancelier Séguier », in *L'Âge d'or du mécénat (1598-1661)*, *op. cit. supra* n. 60, p. 49-57.

65. F. SECRET, *art. cit. supra* n. 34, p. 136 et 137 : « La mode est aux alchimistes, qu'on les prise ou qu'on les déteste. Ben Johnson les met en scène. A. Thévet les dit assez nombreux pour que le roi de France puisse en lever une armée contre le Turc. Ils sont dans l'*Argenis* de Barclay, dans le *Page disgracié* de Tristan l'Hermite, chez Cyrano de Bergerac, chez François de Soucy, sieur de Gerzan... Mersenne qui correspondra longuement avec Jean-Baptiste Van Helmont, se débat contre Fludd et Nuisance. Gassendi, qu'il a requis contre Fludd écrit une *Vie de Tycho Brahé*, qui disposait à Uraniborg d'un observatoire pour les astres du ciel, et d'un laboratoire pour les "astres inférieurs", les métaux. Pierre Borel, qui écrira une *Vie de Descartes*, où il rassemblera tous les passages des œuvres du philosophe sur l'alchimie, publiera en 1652 la première *Bibliotheca chemica*. »

66. L'expression est de l'alchimiste P.-J. FABRE dans son *Abrégé des secrets chimiques*, Paris, 1636. Cité par Jean-François MAILLARD, « Littérature et alchimie dans le Peruviana de Claude-Barthélemy Morisot », *XVII^e siècle*, 120, juil.-sept. 1978, p. 178.

67. La thèse d'Anne-Marie LECOQ, *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987, constitue une importante étude du travail entrepris par l'entourage érudit de François I^{er} pour créer une image conforme aux prétentions politiques et idéologiques du roi — entre autre, sa candidature à l'Empire — : chacun des douze chapitres du livre est consacré à une image du roi (la salamandre, César, Hercule, Constantin, le Roi Soleil...), et démonte les mécanismes qui président à la mise en scène de l'autorité. De ce travail sur l'image du Prince, surgit une théologie politique neuve, nourrie du quadruple héritage de la chevalerie, de la culture antique, du christianisme et de la souveraineté impériale de Rome.

sante par rapport aux traditions et aux systèmes de valeurs officiels et reconnus⁶⁸. En démontrant la modification possible d'essences par l'homme, le distillateur qui intervenait dans le corps et le cours de la nature ne contribuait-il pas, au même titre que le serviteur du Roi, à mettre en cause des hiérarchies et des équilibres considérés comme définitivement établis et régis par des lois immuables? Le manipulateur d'alambic ne participait-il pas en même temps à une vision laïcisée des pouvoirs que la scolastique enseignée par l'Université croyait divins? L'alchimiste et le Prince n'entreprenaient-ils pas un travail voisin de « réduction », le premier de la matière, le second de la société à l'obéissance?

Au moment où le texte de Jean Brouaut fut publié, les intendants « de justice, de police et de finances », systématisés depuis l'intervention directe de la France dans la guerre de Trente Ans (mai 1635) œuvraient, eux aussi, et souvent avec violence, sur le corps de la société. Dans le cadre de chaque généralité, dénouant le jeu des solidarités traditionnelles, ils pratiquaient un travail de déstabilisation et de recomposition de l'organisation des autorités locales et des équilibres provinciaux⁶⁹. En une formule qu'aucun alchimiste ou distillateur n'aurait désavouée, Cardin Le Bret écrivait en 1632, que la Souveraineté consistait à « réduire le tout sous un mesme estre »⁷⁰.

Concrètement, les principales composantes de cette réduction étaient la prise de possession le plus souvent guerrière de l'espace⁷¹ (annexion de villes ou de provinces, destruction des places fortes protestantes, des châteaux et manoirs des aristocrates en révolte⁷², des remparts des villes

68. Dans un registre différent, Jean-Marie Apostolidès a montré comment le théâtre classique rend compte du trouble provoqué par la présence perturbatrice d'un État bousculant certitudes et hiérarchies : Jean-Marie APOSTOLIDÈS, *Le Prince sacrifié : théâtre et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1985, p. 178 : « À la charnière de la religion et de l'art, le théâtre classique se présente comme un rituel qui permet à la collectivité d'accomplir le " travail de deuil " de ses valeurs anciennes, absolues, féodales. »

69. Richard BONNEY, *Political Change in France under Richelieu and Mazarin, 1624-1661*, Oxford, Oxford University Press, 1978. Voir, en part., la seconde partie consacrée aux rapports entre les intendants et le gouvernement provincial.

70. CARDIN LE BRET, *De la Souveraineté du roi*, Paris, 1632, I, 2. Cardin le Bret évoque ici le droit pour le roi d'étendre sa souveraineté aux provinces récemment jointes au royaume « comme le Dauphiné, la Provence, la Bretagne, la Bresse et autres... car puisque par leur union au Royaume ils ont été faits membres d'iceluy, est il pas raisonnable qu'ils soient soumis et sujets sous la mesme autorité et aux mesmes loix publiques? Veu aussi que c'est le propre de telles unions de réduire le tout sous un mesme estre ».

71. Les relations d'intendants dans les années 1640 ressemblent souvent à des rapports de campagnes militaires.

72. Arlette JOUANNA, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

rétives, répression des révoltes populaires⁷³), la dissolution progressive des féodalités régionales (clientèles nobiliaires, pouvoir abusif des officiers locaux), l'abaissement de l'autorité des assemblées régionales (les États-provinciaux au premier chef), des gouvernements, des parlements, l'extension des élections au détriment des États⁷⁴, la révolution des offices qui perturbait l'ordonnance des hiérarchies urbaines, minant de l'intérieur franchises et libertés citadines⁷⁵, la mise en place de commissaires directement dépendants des volontés du roi. Il faut penser aussi au rôle perturbateur joué par la monnaie, nécessaire pour payer les impôts du Roi en concurrence avec les formes plus anciennes de prélèvement (dîme, droits féodaux et seigneuriaux), au système « fisco-financier » démonté par Daniel Dessert et Françoise Bayard, qui modifiait en profondeur les relations d'attraction et de rejet nouées entre les groupes sociaux dominants et le Prince⁷⁶. De multiples manières, en ces années où la « raison d'État » justifiait l'emploi de procédures neuves et brutales, la monarchie, grande alchimiste du corps social, s'inscrivait dans la perspective d'une perpétuelle transformation⁷⁷.

Réinterprétant la métaphore organiciste⁷⁸, dans l'épître préliminaire du *Traité de l'eau de vie*, Jean Chartier, conseiller et médecin du roi, comparait l'action toute-puissante des ministres et des commissaires du roi aux propriétés et aux vertus du mercure :

« Le Mercure que nos Anciens ont dépeint avec des ailes à la Teste, aux bras et aux pieds, démontre évidemment cette vérité (Mr Chartier évoque « le cerveau, le monarque du corps ») puisque ces ailes sont la marque de la vitesse, subtilité et promptitude que les Monarques desirent pour l'exécution de leurs commandements, choisissants pour cet effect les Ministres de leur Estat, agissants, subtils, pénétrants, et vigilants ; tout ainsi qu'en cette

73. Nombreux exemples dans les *Lettres et mémoires adressés au chancelier Séguier (1633-1649)*, recueillis et publiés par Roland MOUSNIER, Paris, Presses universitaires de France, 1964. Voir aussi toutes les études menées sur les révoltes : Boris Porchnev, Madeleine Foisil (Nus-Pieds), Yves-Marie Bercé (Croquants), René Pillorget (communautés rurales et urbaines en Provence)...

74. Ainsi, onze élections furent créées en Guyenne en 1621 et 1622. Surtout, le Dauphiné fut transformé de pays d'États en pays d'élections en 1628 (mars, création de dix élections financières ; juin, les États provinciaux sont suspendus et remplacés par une version « emasculated » d'assemblée du pays, suivant l'expression de D. Hickey). Daniel HICKEY, *The Coming of French Absolutism : The Struggle for Tax Reform in The Province of Dauphiné, 1540-1640*, Toronto, 1986.

75. R. MOUSNIER, *La Vénéralité des offices sous Henri IV et Louis XIII*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires, 1971.

76. Daniel DESSERT, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984. Françoise BAYARD, *Le Monde des financiers au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1988.

77. Étienne THUAU, *Raison d'État et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Athènes, 1966.

78. Voir l'étude de Judith SCHLANGER, *Les Métaphores de l'organisme*, Paris, Vrin, 1971.

Monarchie des le meme temps que le cerveau envoye un esprit par les nerfs, vers les mains et les pieds, cet agent ou Ministre de cet Estat pénétre en un moment à travers les substances nerveuses et passe subtilement jusques aux parties les plus esloignées pour faire executer les voluntez de son Maistre ; c'est sans doute sous ces divers messages que la Mythologie enveloppe cette subtile mercuriale quand nostre Mercure y est cogneu pour le Messager des Dieux et l'interprete des Roys »⁷⁹.

Le douzième chapitre du livre II du *Traité de l'eau de vie* est conçu comme la démonstration de la parfaite identité entre le pouvoir absolu du Roi et les caractéristiques de l'eau-de-vie née des savantes manipulations du distillateur⁸⁰ :

« Si par distillation et circulation [l'eau de vie] est eslevée à nature céleste, elle devient maistresse, et règne sur toutes ces qualitez par un tempérament acquis, et tel que comme un Roy n'est point sujet aux loix de son Royaume, mais les change ainsi que bon lui semble et que le besoin le requiert, réglant et modérant tout par égale justice⁸¹ ; aussi n'est elle sujete aux complexions

79. CARDIN LE BRET, in *op. cit. supra* n. 70, I, 5, comparait la « perfection » du monarque à celle de l'œil : « Tout ainsi que Dieu, créant l'homme s'est rendu plus admirable, et semble avoir apporté plus d'estude, plus de soin et plus d'artifice en la structure et composition de l'œil, qu'en toutes les autres parties du corps, pource qu'il devoit estre leur conducteur et leur guide, de mesme ceste grandeur divine enrichit plus particulièrement de ses graces et de ses faveurs les personnes sacrées des Roys. »

80. Dans l'épître préliminaire, J. Chartier, conseiller et médecin du roi, justifie la validité d'une lecture politique du *Traité de l'eau de vie* : « Les sciences sont tellement enchesnées, qu'elles s'estudient les unes pour les autres ; la Médecine peut proposer les plus rares tableaux de la politique, et les peintures vivantes de tous les Estats, lors qu'elle exerce un médecin sur les Méditations de son object ; luy faisant connoistre par démonstration ; la Monarchie en la région première où le cerveau domine ; l'Aristocratie enfermée en la région moyenne où le poumon et le cœur commandent ; et la région basse servir de République où les sujets de cet Estat sont gouvernez par les divers lobes du foye. C'est un crayon et un Échantillon d'une véritable police en laquelle les loix se trouvent inviolables et ne pouvoir estre enfreintes sans la perte générale de ces trois Estats, desquels l'homme emprunte l'establissement de sa vie ; les nerfs, les artères et les veines servent de correspondance à ces trois puissances souveraines ; les Esprits enfermez dans ces vaisseaux sont les couriers qui portent la nouvelle ou de la santé ou des maladies qui affligent incessamment le corps, pour la réparation duquel le sang est le trésor, l'Arsenal et le Magasin ausquels se trouve ce qui est nécessaire à restablir tous les dégats causés par les éléments qui le composent ; à restituer les forces suffisantes pour garentir ces Estats de la rebellion des sujets, de la corruption et usurpation des parties.

Ainsi l'art de guérir peut exposer à la jurisprudence beaucoup de maximes touchant les loix politiques, et pareillement recevoir avec Eloge et Acclamation deue à vostre estude et à vos soins cet accomply traité de l'eau de vie... »

81. Ces lignes ont paru d'autant plus actuelles, aux lecteurs de 1646, qu'elles répondaient aux traités contemporains qui justifiaient une autorité royale sans partage. Nous pensons en particulier à Cardin Le Bret qui fit paraître en 1632 *De la Souveraineté du Roi*, un spectaculaire manifeste d'absolutisme encouragé et, d'une certaine façon, sollicité par Richelieu, *op. cit. supra* n. 70, I, 9, « Qu'il n'appartient qu'au Roy de faire des loix dans le royaume, de les changer et les interpréter » : « En toutes ces rencontres, il n'y a point de doute que les Roys peuvent user de leur puissance et changer les loix et les ordonnances anciennes de leurs Estats. Ce qui ne s'entend pas seulement des loix générales, mais aussi des loix municipales,

des qualitez élémentaires, elle chastie et change en mieux pour la conservation et bon règlement de la république des corps humains.

Par quoy comme le pouvoir des Monarchies est fort durable à cause d'une seigneurie et commandement que Dieu donne aux Roys sur les peuples, qui ne leur pouvans nuire, ne peuvent aussi les changer ny détruire; de même cette parfaite essence d'eau vitale est de telle vigueur et puissance, qu'elle ne peut estre gastée ny corrompue par ces qualitez des éléments corruptibles qu'elle force à obéir à son tempérament et à se régler dessous ses loix. Pour cette cause, elle est perpétuelle, sans pouvoir estre changée par altération aucune⁸². Et comme, selon le prophète Samuel, Dieu met en la face des Roys la majesté qui les rend autres que le commun des hommes, aussi il imprime en l'essence ou liqueur aethérée, dont nous parlons, une toute autre et sur-excellente nature qu'aux inférieures élémentaires »⁸³.

Nous sommes ici dans la sphère de l'insaisissable, de l'indicible⁸⁴, du sacré. La « parfaite essence », d'origine divine, manipulée par l'alchimiste participait à la transcendance, au même titre que les lois terrestres, conçues par le Prince, dont l'autorité était dite émaner directement du Créateur. Dans sa lettre au père Mersenne, écrite d'Amsterdam le 15 avril 1630, en insistant avec force sur le point d'origine unique et impénétrable de toutes les vérités, Descartes mettait lui aussi en valeur la part nécessaire d'étrangeté et de mystère que devait entretenir la Majesté royale :

« Les vérités mathématiques, lesquelles vous nommez éternelles, ont été établies de Dieu, et en dépendent entièrement, aussi bien que tout le reste des créatures. C'est en effet parler de Dieu comme d'un Jupiter ou Saturne, et l'assujétir au Styx et aux destinées que de dire que ces vérités sont indépendantes de lui. Ne craignez point, je vous prie, d'assurer et de publier partout, que c'est Dieu qui a établi ces lois en la nature, ainsi qu'un Roi établit des lois en son royaume. Or il n'y en a aucune en particulier que nous ne puis-

et des coutumes particulières des provinces, car ils peuvent aussi les changer quand la nécessité et la justice le désirent [...] Si l'on demande si le Roy peut faire et publier tous ces changemens de loix et d'ordonnances de sa seule autorité, sans l'avis de son conseil, ny de ses cours souveraines. A quoy l'on respond, que cela ne reçoit point de doute, pour ce que le Roy est seul Souverain dans son royaume, et la souveraineté n'est non plus divisible que le point en la géométrie. »

82. Nul doute que de telles phrases, lues par des officiers praticiens des textes des théoriciens de la monarchie, prennent une valeur toute particulière : Jean BODIN, *La République*, Paris, 1576, I, 8, « De la Souveraineté », définit ainsi la souveraineté : « Une puissance absolue et perpétuelle d'une République [...] Il faut que ceux là qui sont souverains ne soyent aucunement sujets aux commandemens d'autrui, et qu'ils puissent donner loy aux sujets, et casser ou anéantir les lois inutiles, pour en faire d'autres, ce que ne peut faire celuy qui est sujet aux loix ou à ceux qui ont commandement sur loy. C'est pourquoy la loy dit que le Prince est absous de la puissance des loix, et ce mot de loy emporte aussi en latin le commandement de celuy qui a la souveraineté. »

83. *Traité de l'eau de vie*, p. 87-89.

84. Jacques CHIFFOLEAU, « Dire l'indicible. Remarques sur la catégorie du *Nefandum* du XII^e au XV^e siècle », *Annales. E.S.C.*, 2, mars-avril 1990, p. 289-324.

sions comprendre si notre esprit se porte à la considérer, et elles sont toutes *mentibus nostris ingenitae*⁸⁵, ainsi qu'un roi imprimerait ses lois dans le cœur de tous ses sujets, s'il avait aussi bien le pouvoir.

Au contraire, nous ne pouvons comprendre la grandeur de Dieu, encore que nous la connaissions. Mais celà même que nous la jugeons incompréhensible nous la fait estimer davantage ; ainsi qu'*un roi a plus de majesté lorsqu'il est moins familièrement connu de ses sujets*⁸⁶, pourvu toutefois qu'ils ne pensent pas pour cela être sans roi, et qu'ils le connaissent assez pour n'en point douter »⁸⁷.

La publication du *Traité de l'eau de vie* s'inscrivait bien dans la longue histoire, en grande partie oubliée, des liens étroits, continus, et dans une grande mesure nécessaires noués entre le pouvoir royal et ce que certains ont appelé les « sciences occultes », sciences nécessairement secrètes, puisque condamnées par la Sorbonne, mais jamais magiques ou occultes au sens où ce mot est pris aujourd'hui. Sans doute convient-il de ne pas exagérer leur importance, de ne pas prendre la partie pour le tout : nous sommes ici dans le domaine secret des marges, dans l'échelle des indices et des révélateurs. Mais ces traces, souterraines et dispersées ne disent-elles pas souvent plus et plus clairement que les discours dominants, les pratiques et les traités officiels ? L'histoire ne peut-elle pas aussi s'écrire à partir des expériences limites, des échecs, des impasses, des symptômes de rupture ou de crise dans les systèmes de représentation⁸⁸ ?

Choisissons deux souverains apparemment peu comparables : Frédéric II et François I^{er}.

Dans sa grande biographie de Frédéric II (1194-1250), Ernst Kantorowicz insiste particulièrement sur le goût de l'Empereur pour les astro-

85. Innées dans nos esprits.

86. Souligné par nous.

87. Lettre du 15 avril 1630. *Œuvres et lettres* de DESCARTES, textes présentés par André BRIDOUX, Paris, 1953, p. 933-934. Pascal, à maintes reprises, a aussi insisté sur la nécessité du « mystère » comme pièce maîtresse de la souveraineté (voir en particulier la pensée 304 — « La justice et la raison des effets » — sur « les cordes d'imagination » qui doivent accompagner les « cordes de nécessité » — la force — dans toute entreprise de domination).

88. Ainsi l'analyse pionnière menée par François BILLACOIS sur *Le Duel dans la société française des xvi^e-xvii^e siècles : essai de psychosociologie historique*, Paris, Ed. du Centre national de la recherche scientifique, 1986. Il s'agit de l'histoire d'un geste interdit, « rituel d'un peuple sans écriture » (p. 218), érigé par ceux qui le défendent — l'aristocratie au premier chef — comme un système autonome, un « phénomène social total » qui dit le rejet des normes édictées par les hommes du Prince et de l'Église. Il s'agit du défi de la liberté individuelle face à l'histoire officielle et écrite, celle des pouvoirs et de la loi, qui tend à recouvrir les libertés potentielles, individuelles et privées. « Leur geste n'est pas d'opposition, il est de résistance, résistance inventive d'une stratégie symbolique neuve pour signifier un contre pouvoir autonome. Système politique équilibré, où le pouvoir monarchique ne saurait être hégémonique » (p. 391).

logues, les devins et les alchimistes⁸⁹. Le plus célèbre d'entre eux fut Michel Scot qui rapporte dans son *Encyclopédie* comment le souverain s'attaqua aux fondements de l'image traditionnelle du monde en lui posant une série de questions sur les mystères de la nature, identifiés à ceux de l'État :

« Mon maître très cher, souvent et de diverses manières, nous avons ouï questions et réponses sur un ou plusieurs corps célestes, sur le soleil, la lune et les étoiles fixes, les éléments et l'âme universelle, sur les peuples païens et chrétiens et sur d'autres choses créées existant communément sur ou sous la terre, telles que plantes et métaux. Cependant nous n'avons rien appris de ces secrets qui ont leur place dans les réjouissances de l'esprit qui s'est accouplé à la sagesse : du Paradis, du Purgatoire, de l'Enfer, des fondations et des merveilles de la terre. C'est pourquoi nous te conjurons par ton amour de la sagesse et ton dévouement pour notre couronne de nous expliquer la construction de la terre.

Comment la terre est-elle établie au-dessus de l'Enfer, comment l'Enfer existe-t-il sous la terre ?...

Combien y a-t-il de cieus ?...

Dans quel ciel Dieu est-il substance, c'est-à-dire dans sa majesté divine et de quelle manière est-il assis sur le trône du ciel ?...

La terre contient-elle des creux ou est-elle un corps solide comme une pierre vivante ? »⁹⁰.

Parallèlement, à la cour de Palerme, Michel Scot initiait l'empereur à la nouvelle cosmologie et à la thérapeutique chimique, lui faisant découvrir les étranges propriétés du mercure et des drogues⁹¹. Ernst Kantorowicz établit clairement la liaison entre cette curiosité alchimique qui n'était en rien un caprice royal, et la conception que se faisait Frédéric de son rôle de « transformateur du monde ». Au même moment, dans le royaume de France, Jacques Krynen a montré les relations qu'entretenaient dans les constructions savantes des XII^e et XIII^e siècles, l'interrogation sur la nature et les systèmes de justification du pouvoir du Prince : c'est d'abord comme réalité vivante, monde physique, vie organique et animale, donc dégagée de l'aristotélisme chrétien et de la sphère de la philosophie du droit, que la nature prenait place dans la réflexion politique⁹².

89. Cf. Ernst KANTOROWICZ, *L'Empereur Frédéric II*, 1927, Paris, Gallimard, 1987, p. 316 : « On a rarement apprécié à sa juste valeur l'immense importance de l'astrologie pour ce siècle-là. À cette époque, où la conception du « temps » était totalement liée à la foi, l'astrologie reçut la tâche de déterminer l'instant propice — notion laissée de côté par la croyance en la Providence. »

90. *Ibid.*, p. 323-324, 326.

91. *Ibid.*, p. 327.

92. Jacques KRYNEN, « " Naturel ". Essai sur l'argument de la nature dans la pensée politique française à la fin du Moyen Âge », *Journal des savants*, avril-juin 1982, p. 169-190, cité par J. CHIFFOLEAU, *art. cit. supra* n. 84, p. 312.

Trois siècles plus tard...

Étudiant l'entourage savant et érudit de François I^{er}, Anne-Marie Lecoq a mis en valeur l'importance de la culture alchimique dans le système des images et des symboles qui construisirent la propagande royale. Un indice parmi beaucoup d'autres : le connétable de Montmorency offrit au roi un manuscrit intitulé *Petit portrait de Alkimie tourné de la langue hébraïque en langue françoise* et s'agissant d'un courtisan avisé, particulièrement proche du Prince, le fait est révélateur⁹³. L'alchimie n'est ici qu'une pièce d'un ensemble complexe de textes et de représentations chargés de rendre compte tout à la fois de la sacralité et du « mystère » royal. En 1520, à la demande du roi, Jean Thénauud rédigea *La Cabale et l'estat du monde angélic et spirituel*. Sa démarche était proche de celle de l'alchimiste (il utilisait à plusieurs reprises la métaphysique du feu et de la lumière)⁹⁴. Jean Thénauud présente la cabale comme une science conçue pour connaître les secrets de Dieu et du monde spirituel à travers la loi écrite, les figures, les symboles, les nombres et les noms.

« Parmi ces "mystères", il y a celui de l'ordre politique du royaume très chrétien. Pour mieux le comprendre, on lui appliquera donc les méthodes de la kabbale. On lira un message caché sous les noms du roi et des personnes royales, comme on lit sous les noms de Dieu et du Christ »⁹⁵.

Dans un autre texte, *Le Triomphe de Justice*, Jean Thénauud montrait l'âme de François enfermée dans le corps et aspirant à remonter au ciel pour y prendre place parmi ses frères, les anges⁹⁶. Nous ne sommes guère éloignés ici de la recherche de la quintessence par les distillateurs. Les propriétés de l'emblème préféré du roi, la salamandre, qui se joue et se nourrit du feu purificateur, renouvelle sans cesse sa peau en la débarrassant de toute souillure et de toute trace sublunaire, renaissant de ses cendres et échappant ainsi aux contraintes quaternaires, n'étaient nullement étrangères au monde et à la culture alchimiques⁹⁷.

Conçue comme un rébus politique à la signification insaisissable, la suite des peintures savantes de la galerie de Fontainebleau participait elle aussi au mystère royal. La fresque finale, qui achève le cycle initiatique des figures et des scènes chargées de dire les pouvoirs du Prince montre

93. A.-M. LECOQ, *op. cit. supra* n. 67, p. 301-302.

94. *Ibid.*, p. 450.

95. *Ibid.*, p. 155.

96. *Ibid.*, p. 453.

97. *Ibid.*, chap. 1, « Le prince à la salamandre », p. 35-52. Cf. *ibid.*, p. 49 :

« "La Salamandre en son intégrité
 Dedans le feu son essence retient." »

rappelle l'écriteau du théâtre dressé au pont de Rebec à Rouen pour l'entrée de la reine et du dauphin en février 1532. »

un sacrifice. On y voit un autel surmonté d'une grande flamme dont le socle est garni du F royal. Comment ne pas lire ici un nouveau symbole du feu alchimique et purificateur réservé au prêtre roi qui seul est investi du privilège d'accéder aux vérités cachées aux simples mortels⁹⁸? Une telle interprétation est d'autant plus légitime que la fresque qui fait face au sacrifice, et qui la complète, « l'ignorance chassée », montre le souverain, une couronne de lauriers sur la tête, armé d'un glaive et d'un livre, pénétrant seul un temple dédié à Jupiter dont la porte ouverte fait apparaître une clarté aveuglante. Le Prince couronné laisse derrière lui une foule d'hommes et de femmes suppliants et désespérés. Tous ont les yeux bandés...

La nouvelle parution, en 1646, du *Traité de l'eau de vie* ne relevait pas d'un accident éditorial ou d'une quelconque étrangeté. Il s'intégrait dans la longue histoire du déchiffrement des forces cachées qui animent l'univers et qui entretenaient de secrètes et nécessaires correspondances avec le « mystère » royal.

En 1674, André Félibien (1619-1695) publiait *Les Divertissements de Versailles donnés par le Roy à toute la Cour au retour de la conquête de Franche-Comté en l'année 1674*⁹⁹. Il s'agissait de rendre compte et d'éterniser par l'imprimé¹⁰⁰ le rituel festif, la fugacité de six jours de réjouissances octroyées par le roi de guerre à sa cour en juillet pour célébrer la prise éclair de la Franche-Comté (mai-juillet 1674). Le cinquième jour s'acheva par un grand feu d'artifice donné sur le Grand Canal. Le « bouquet final » est ainsi décrit par l'historiographe :

« Tout ce qu'on voyait dans cette grande étendue de plus de trois cents toises n'était plus ni feu ni de l'air, ni de l'eau. Ces éléments étaient tellement mêlés ensemble que, ne les pouvant reconnaître, il en paraissait un nouveau et d'une nature toute extraordinaire. Il semblait un composé de mille étincelles de feu qui, comme une épaisse poussière ou plutôt comme une infinité d'atomes d'or, brillaient au milieu d'une plus grande lumière »¹⁰¹.

Faut-il s'étonner si le zélé panégyriste du roi emprunte tout naturellement le vocabulaire et les opérations de l'alchimie (le Prince artificier fait figure ici de grand alchimiste cosmique) pour décrire un feu d'artifice

98. Sylvie BEGUIN, Oreste BINENBAUM, André CASTEL, Sylvia PRESSOUYRE, W. Mc ALLISTER JOHNSON, Henri ZERNER, « La Galerie François I^{er} au château de Fontainebleau », Paris, *Revue de l'Art*-Flammarion, 1972, p. 139.

99. Paris, Coignard, 1674.

100. Sous la direction de Roger CHARTIER, *Les Usages de l'imprimé*, Paris, Seuil, 1987, en part., Christian JOUHAUD, « Imprimer l'événement », p. 381-441.

101. André FÉLIBIEN, *op. cit. supra* n. 99, p. 80-81.

chargé de manifester avec éclat, en même temps que la toute-puissance royale, sa radicale altérité ?

Sous couvert de la protection royale, quelques années après la parution du traité de Jean Brouaut, un travail de désacralisation et de sacralisation d'une autre nature fut entrepris par l'Académie des sciences fondée par Colbert en 1666¹⁰². Si l'échelle, les moyens, les instruments et la nature de la réflexion étaient différents, le but de l'entreprise ne fut guère dissemblable : il s'agissait toujours, mais cette fois par la science, de proclamer la suréminence et la gloire du roi. Il s'agissait toujours, par des travaux de recherche (au début collectifs), de classification, d'expérimentation¹⁰³, bientôt relayés par le *Journal des savants*¹⁰⁴, de mettre en évidence la faillite de l'aristotélisme qui imposait une séparation absolue des règnes minéral, végétal, animal¹⁰⁵. On peut lire dans le numéro du 16 août 1666 du *Journal des savants*, « l'expérience réfute beaucoup de maximes qui passent ordinairement pour constantes »¹⁰⁶. L'intervention de Louis XIV et l'enseignement public et gratuit de Pierre Dionis, démonstrateur d'anatomie au Jardin du roi à partir de 1672, obligèrent la faculté de médecine à admettre l'idée de la circulation du sang vieille de plus de cinquante ans¹⁰⁷, alors que des cours ouverts à tous, encouragés par le pouvoir royal, contribuèrent à la diffusion sociale de découvertes, d'expérimentations et de travaux jusqu'alors réservés à quelques initiés. Et bientôt, un certain monsieur de Fontenelle put s'entretenir « des Planètes, des Mondes, des Tourbillons » avec une marquise un beau soir de clair de lune, dans un grand parc, « après souper »...

102. Elle comprenait lors de sa création sept géomètres, trois astronomes, deux anatomistes.

103. Les « démonstrations » publiques eurent un grand succès.

104. Le premier numéro paraît le 5 janvier 1665. Après avoir été animé tour à tour par l'abbé Jean Gallois (de 1666 à 1675), l'abbé de La Roque (de 1675 à 1687), le *Journal des savants* ne devient l'organe de l'Académie des sciences qu'à partir de 1699. De 1701 à 1714, acheté par l'État à l'initiative du chancelier Pontchartrain, il est dirigé par un comité de rédaction dont l'abbé Bignon, neveu du chancelier, est le président.

105. COLNORT-BODET, p. 278. Cf. également *ibid.*, p. 180 : pour Aristote, « non seulement les vivants et les corps animés n'ont pas la même physique et la même logique, non seulement le Ciel et la Terre sont régis par des lois différentes, mais les éléments, irréductibles les uns aux autres, forment réellement quatre matières ».

106. Cité par J. ROGER, *op. cit. supra* n. 62, p. 185.

107. *Ibid.*, p. 43 ; cf. aussi, p. 174, 175 : « l'Académie des sciences devint rapidement, et surtout après 1699, un élément essentiel du progrès scientifique en France. Le sérieux de ses travaux lui assurait une autorité considérable [...] à l'aube du XVIII^e siècle, l'Académie des sciences représente pratiquement toute la science française ». Sur Pierre Dionis, voir *ibid.*, p. 175.

De tels indices, parmi bien d'autres¹⁰⁸, alimentent le débat sur le rôle joué par l'État comme déstabilisateur de croyances et opérateur de modernité¹⁰⁹.

On a souvent douté, à commencer par les contemporains comme Marin Mersenne (1568-1648)¹¹⁰, que les alchimistes et les distillateurs aient forgé un chaînon essentiel dans l'histoire de l'esprit scientifique¹¹¹. Il est vrai que leur écriture apparaît étrange et embarrassée des reliquats de la logique du xiv^e siècle transformant la logique aristotélicienne prudemment, et leurs expériences débouchaient souvent sur de bien improbables applications, parfois les plus saugrenues. Adeptes convaincus de l'expérience et de la raison, Jean Brouaut, présentait ainsi les vertus de son médicament échappant à la loi des contradictoires :

« Je dis avec tres grande et assurée hardiesse, qu'il n'est au monde plus fort antidote contre le venin, ny la peste que ceste eau, comme j'ay souvent expérimenté ; et depuis naguères en un de Caen que je guéris de trois pestes¹¹² en moins de six heures, luy emouvant avec petite dose de cette liqueur une sueur universelle qui le delivra parfaitement, a la grande merveille et estonnement de plusieurs »¹¹³.

108. La simple liste des savants acquis aux idées nouvelles qui bénéficient de pensions et de gratifications royales est particulièrement éloquent : on y relève les noms du géomètre et mathématicien Carcavi (il est « garde de la bibliothèque du roi » et s'occupe aussi de la bibliothèque de Colbert), Cureau de la Chambre, démonstrateur au Jardin des plantes, Roberval, professeur au collège royal, Mariotte récompensé au titre des mathématiques, l'abbé Gallois, un des fondateurs du *Journal des savants*... Sans oublier les étrangers comme Huygens (1 200 livres en 1663, 6 000 à partir de 1667), Cassini, astronome de Bologne, Hévélius, astronome de Dantzic... Cf. George COUTON, « Effort publicitaire et organisation de la recherche : les gratifications aux gens de lettres sous Louis XIV », in *Le xvii^e siècle et la recherche*, Actes du 6^e colloque de Marseille, janv. 1976, Marseille, Université d'Aix-Marseille, 1977 p. 41-55.

109. Après la réorganisation de l'Académie en 1699, FONTENELLE, dans la préface à *l'Histoire de l'Académie*, cité par J. ROGER, *op. cit. supra* n. 62, p. 199, énonce ainsi les principes de l'activité académique : « Nous sommes obligés à ne regarder présentement les sciences que comme étant au berceau, du moins la physique. Aussi l'Académie n'en est-elle encore qu'à faire une ample provision d'observations et de faits bien avérés qui pourront être un jour les fondemens d'un système, car il faut que la Physique systématique attende à élever des édifices, que la Physique expérimentale soit en état de lui fournir les matériaux nécessaires [...] Jusqu'à présent l'Académie des sciences ne prend la nature que par petites parcelles [...] Aujourd'hui on s'assure d'un fait, demain d'un autre qui n'y a nul rapport. »

110. *La Vérité des Sciences, contre les septiques ou Pyrrhoniens*, Paris, 1625, contient, sous couvert d'ironie, une violente critique des procédés et des discours des alchimistes. Cf. R. LENOBLE, *op. cit. supra* n. 56, p. 147 sq.

111. Cf. R. LENOBLE, *Histoire de l'idée de nature*, rééd. Paris, Albin Michel, 1969, p. 298 : « Les historiens qui ont examiné objectivement l'apport positif des alchimistes le trouvent bien mince, et pensent, comme déjà Francis Bacon, que les quelques découvertes éparses de leur œuvre restaient des faits de hasard, à interpréter suivant des principes complètement différents des leurs. Si l'alchimie était suspecte à l'Église, ce n'était pas en tant que recherche positive. ».

112. Le mot « peste » désigne des fièvres graves.

113. *Traité de l'eau de vie*, p. 104.

Pour démontrer les propriétés et les vertus de leurs produits, les distillateurs n'hésitaient pas à emprunter au mysticisme, à l'ésotérisme, une partie de leur vocabulaire et de leurs idées¹¹⁴. Leur écriture restait en partie secrète pour échapper aux foudres de la Sorbonne et elle utilisait systématiquement la métaphore, l'image, l'allégorie, ce qui a fait écrire à Robert Lenoble : « par sa structure, l'alchimie est la mythologie de la chimie [...] Les alchimistes ont raison quand ils font des expériences, ils ont tort quand ils jouent avec des symboles »¹¹⁵.

Mais les cadres de la pensée, l'« outillage mental » cher autrefois à Lucien Febvre, les carences d'un système du monde imposant une série limitée de combinaisons, la séparation absolue entre la technique, l'expérience et la théorie abstraite et livresque¹¹⁶, la pauvreté des moyens d'observation leur permettaient-ils d'utiliser d'autres mots, d'autres types de raisonnement¹¹⁷? Quand les réalités perçues précèdent à ce point les mots pour les dire, comment construire une science neuve sans un langage spécifique pour l'énoncer¹¹⁸? Si l'unification des phénomènes, pour

114. J. ROGER, in *op. cit. supra* n. 62, p. 24, présente une des recettes donnée au cours de la conférence du Bureau d'Adresse de Théophraste Renaudot le 29 août 1639. Il s'agit d'un remède « magnétique » censé agir par « sympathie » : « Prenez une once de cette onctuosité qui s'attache intérieurement au crâne d'un pendu demeuré en l'air, recueillie au croissant de la Lune, lorsqu'elle sera ès maisons des Poissons, de Taurus ou de Libra, et la plus près qu'il se pourra de Vénus ; de mumie et de sang humain encore tout chaud, de chacun autant ; de graisse humaine deux onces, d'huile de lin, de thérébentine et de bol d'Arménie, de chacun deux dragmes ; mêlez le tout en un mortier et le gardez en un verre à long col bien bouché. Il doit estre fait le Soleil estant au signe de la Balance. Et faut en oindre l'arme, en commençant par où elle a offensé. »

J. ROGER, in *ibid.*, p. 37-38, explique la « logique » qui permet de comprendre l'absurdité apparente de cette recette : « Un homme mort de mort violente, comme un pendu, n'a pas eu le temps d'épuiser toute sa vitalité. Son " corps astral " peut être encore actif, et c'est cette activité, utilisable à des fins thérapeutiques, qu'il s'agit de recueillir avec cette " onctuosité qui s'attache intérieurement au crâne ". Il est bien évident aussi que cela doit être fait au moment où les astres peuvent accroître la vitalité de la " mumie ". Et comme l'arme qui a frappé a conservé des " sympathies " avec le corps astral du blessé, c'est bien elle qu'on doit enduire de l'onguent ainsi préparé. »

115. R. LENOBLE, *op. cit. supra* n. 56, p. 165, 166.

116. Cf. J. ROGER, *op. cit. supra* n. 62, p. 13 : « Pour la plupart des médecins, la " bonne médecine " est instituée *in aeternum* : ils sont arrivés au bout de la science, au moins de la science possible. Il n'y a plus rien à chercher, il suffit désormais de lire et de commenter. »

117. Cf. COLNORT-BODET, p. 21 : « L'étrange formation de gouttes sphériques dans le serpent ne pouvait être expliquée sans le vide avant Torricelli (1608-1727) et Pascal, et sans la notion de tension superficielle, formulée seulement par Laplace (1749-1827). Galilée lui-même dans les *Discorsi*, devra remettre en question le mécanisme rigoureux qu'il avait prôné en 1612 pour pallier les déficiences de sa formulation de la continuité et de la contiguïté, néanmoins parfaitement claires à la raison mathématique. Et c'est une expérience distillatoire qui lui fournira l'argument décisif. »

118. Cf. R. LENOBLE, *op. cit. supra* n. 56, p. 140 : « Dans toute la science de Paracelse, il n'y a pas un mot de mathématique [...] Par une intuition de génie, il s'est élevé du mythe du microcosme à la métaphysique de la monadologie. Mais sa monadologie n'a pas le support du calcul infinitésimal, et, dès lors, le retournement héroïque qu'il a opéré à l'intérieur de la

être opératoire, fut mathématique, la quintessence, comme le souligne Suzanne Colnort-Bodet, a rempli son office de science intermédiaire, aujourd'hui méconnue. Elle prépare les voies à la science classique¹¹⁹.

Bien avant Galilée, dans le secret de leurs cabinets encombrés d'étranges appareils, d'obscurs manipulateurs d'alambics et « souffleurs de fourneau »¹²⁰ ont exprimé, avec les outils intellectuels dont ils disposaient, la variabilité des essences et leur subordination à une quintessence assurant l'unité de la matière. Ils ont ébauché la compréhension de l'universalité mathématique et physique ; ils ont eu l'intuition d'un univers unifié, tout entier régi mécaniquement par une même essence.

« LE PREMIER MOBILE N'EST PLUS ES CIEUX... »

Bérulle, *Discours de l'estat et des Grandeurs de Jésus*¹²¹.

L'alliance forgée entre le Prince et l'alchimiste, puis le savant expérimentateur et cartésien, n'est ni étrange ni fortuite. Dans leur pratique et leur discours de vérité, ils étaient solidaires. Surtout, ils participaient au travail de déstabilisation et de désacralisation des systèmes de représentation et de valeurs. Alors qu'une triple mutation s'observe dans les échanges qu'entretenaient les hommes avec la connaissance, le sacré et le pouvoir, la première moitié du xvii^e siècle fut marquée par ce qui pourrait se définir comme une crise des médiations.

1. Si la fondation de l'Académie des sciences consacra, en l'institutionnalisant, le savoir des géomètres et des expérimentateurs¹²², c'est dans la première moitié du xvii^e siècle que « la grande révolution »¹²³ eut lieu.

doctrine du microcosme en faisant tourner les choses autour de l'esprit, et non l'esprit autour des choses, ne servira à rien. »

119. COLNORT-BODET, p. 194.

120. C'est ainsi que MERSENNE désigne les alchimistes dans *La Vérité des sciences*, Paris, 1625, cité par R. LENOBLE, *op. cit. supra* n. 56, p. 151.

121. Cité par Leszek KOLAKOWSKI, *Chrétiens sans Église. La conscience religieuse et le lien confessionnel au xvii^e siècle*, Paris, Gallimard, 1969, p. 402.

122. En prenant le relais d'initiatives jusqu'alors dispersées et individuelles, l'existence de l'Académie des sciences, mécénat d'État au service de la gloire du Prince, participe à l'histoire même de la démarche scientifique : pensions et dons accordés aux savants ne permettent-ils pas l'achat de matériel d'expérimentation, passage obligé et coûteux, dans le cheminement scientifique ?

123. Voir Pierre CHAUNU, *La Civilisation de l'Europe classique*, Paris, Arthaud, 1966, chap. 12, « La Grande Révolution ».

Quand en 1611, à travers une lunette de verre fumé, Galilée découvrit et interpréta, après le père Scheiner, des tâches sombres sur le soleil qui contredisaient la perfection et l'immutabilité du Ciel¹²⁴, quand il proclama que les satellites de Jupiter étaient inconciliables avec l'hétérogénéité des mouvements célestes et terrestres, quand Torricelli et Pascal prouvèrent la pesanteur de l'air, quand, dans son *Traité de l'équilibre des liqueurs*, Pascal démontra que tous les fluides relevaient des mêmes lois, la rupture était consommée : « non seulement les lieux aristotéliens étaient abolis, mais il n'était plus besoin pour traduire des règles générales, de recourir à la quintessence »¹²⁵.

C'est le même Pascal qui dressa, d'une certaine façon, l'acte de décès de l'aristotélisme :

« Que tous les disciples d'Aristote assemblent tout ce qu'il y a de fort dans les écrits de leur maître, et de ses commentateurs, pour rendre raison de ces choses par l'horreur du vide, s'ils le peuvent ; sinon qu'ils reconnaissent que les expériences sont les véritables maîtres qu'il faut suivre dans la physique ; que celle qui a été faite sur les montagnes a renversé cette créance universelle du monde, que la nature abhorre le vide, et ouvert cette connaissance qui ne saurait plus jamais périr, que la nature n'a aucune horreur pour le vide, qu'elle ne fait aucune chose pour l'éviter, et que la pesanteur de la masse de l'air est la véritable cause de tous les effets qu'on avait jusqu'ici attribués à cette cause imaginaire »¹²⁶.

Désormais, « la nature est écrite en langage mathématique » (Galilée, 1623), et l'alchimie passa au second plan¹²⁷. Pas tout de suite, ni totalement : la distillation et la quintessence, « qui était grosses d'une science entièrement mathématisable »¹²⁸, furent à la source des méditations et des expériences newtoniennes¹²⁹, de même que la multiplication et la relativisation paracelsiennes de la quintessence ont préparé la voie à Lavoisier, qui mettra en évidence l'existence de corps simples, véritables éléments¹³⁰.

124. Il fit paraître en 1613 des *Lettres sur les taches du soleil*.

125. COLNORT-BODET, p. 259.

126. B. PASCAL, *op. cit. supra* n. 30, p. 1101.

127. Pour une analyse du « combat triangulaire » entre aristotélisme thomiste, cosmologies magiques et philosophie mécaniste, cf. B. EASLEA, *op. cit. supra* n. 11, en part. chap. 3, « La stérilité de la matière ».

128. COLNORT-BODET, p. 197.

129. *Ibid.*, p. 274-276.

130. *Ibid.*, p. 294 : « Et quand Leibniz s'attache à donner une définition entre dynamique de la substance, que les distillateurs se sont épuisés à décrire comme mobile par soi, c'est tout naturellement qu'il s'oppose tout à la fois aux aristotéliens et aux cartésiens, incapables de rendre compte de l'élasticité des variations ; mais c'est non moins naturellement qu'il retrouve la notion de monade, familière aux distillateurs gnostiques, en reprenant les

2. « Un excellent esprit de ce siècle — Nicolaus Copernicus¹³¹ — a voulu maintenir que le soleil est au centre du monde, et non pas la terre ; qu'il est immobile et que la terre, proportionnellement à sa figure ronde, se meut au regard du soleil [...] Cette opinion nouvelle, peu suivie en la science des astres, est utile et doit être suivie en la science du salut »¹³².

Pierre de Bérulle (1575-1629), un des piliers de la réforme catholique, fondateur et premier supérieur général de l'Oratoire de Jésus, a consacré sa vie à combattre la menace que représentait pour lui le protestantisme. En appelant, pour parvenir au Salut, à une discipline et à une réforme intérieures¹³³, il incarna un versant de la mystique qui fleurit en ce « siècle des saints », qui vit le « militantisme panique »¹³⁴ du temps de la Ligue se convertir en une violence dirigée contre soi, dans l'ascèse nécessaire pour parvenir à la « parfaite union » avec Dieu¹³⁵.

La christologie est le cœur de la doctrine bérullienne. En considérant Jésus comme le centre immobile de l'univers, elle se proposait d'appliquer la théorie copernicienne à la théologie :

« Car ce n'est plus le Ciel qui régit la Terre, mais c'est la Terre qui régit le Ciel, et le premier mobile n'est plus es Cieux, mais en la Terre, depuis que Dieu s'est Incarné en Terre. Car c'est Dieu Incarné qui est maintenant le premier mobile ; et le premier Ciel qui mouvait tous les autres, a changé d'ordre et de place, et n'est plus que le second mobile¹³⁶ : mesme l'ordre, l'estat et la situation des parties principales du Monde, est renversé par le renversement que Dieu a fait au regard de luy-mesme en ce Mystère. Car le Ciel n'est plus pardessus la Terre, mais une Terre est pardessus tous les Cieux, c'est à sçavoir la Terre de nostre humanité vivante en Jésus-Christ ; et cette heureuse portion de Terre, ainsi transportée dans le Ciel, ainsi élevée pardessus tous les Cieux ; et ainsi subsistante au Verbe Éternel, est un nouveau Ciel immobile en soy-mesme et mouvant tout ; et est un nouveau centre de l'Univers, auquel tend toute créature spirituelle et corporelle »¹³⁷.

termes mêmes de ces techniciens des premiers siècles qui définissaient par la force de toute force la substance extractrice. »

131. Ajouté en marge.

132. Pierre de BÉRULLE, cité par Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*. III, *La conquête mystique, l'École française*, Paris, 1935, p. 24.

133. Cette négation de soi pour atteindre la « tranquillité passive » dans laquelle l'homme « laisse Dieu faire », apparaît dès 1597 dans le *Brief discours de l'abnégation intérieure*.

134. D. CROUZET, *op. cit. supra* n. 32, II, p. 314.

135. Voir aussi, Daniel VIDAL, *Critique de la raison mystique. Benoît de Canfield. Possession et dépossession au XVII^e siècle*, Grenoble, J. Millon, 1990, en part. section I, « De la mystique abstraite », p. 17-19.

136. Souligné par nous.

137. *Discours de l'estat et des Grandeurs de Jésus*, cité par L. KOLAKOWSKI, *op. cit. supra* n. 121, p. 402.

Si « toute créature n'est qu'un néant », elle est en même temps devenue, par ce « Renversement » de l'ordre cosmique réalisé par l'Incarnation, dont le culte de l'Eucharistie et la Fête-Dieu constituaient les plus éclatantes manifestations, le premier des mobiles¹³⁸. C'était désormais à partir de cet homme pécheur sauvé par le Christ que tout s'ordonnait :

« c'est un Ange, c'est un animal, c'est un néant, c'est un miracle, c'est un centre, c'est un monde, c'est un Dieu, c'est un néant environné de Dieu, indigent de Dieu, capable de Dieu, et remply de Dieu, s'il veut »¹³⁹.

3. Il n'est pas indifférent de rapprocher la christologie béruillienne qui faisait de l'homme à la fois un néant et un tout, de la dédicace de son œuvre principale, adressée à Louis XIII :

« Car c'est dire trop peu, que de dire qu'un Monarque est un Monde. Un monarque est un Dieu selon le langage de l'Escriture : un Dieu non par Essence mais par puissance ; un Dieu non par nature mais par grâce ; un Dieu non pour tousjours, mais pour un temps ; un *Dieu non pour le Ciel mais pour la Terre*¹⁴⁰ ? Un Dieu non subsistant, mais dépendant de celui qui est le Subsistant par soy-mesme ; qui estant le Dieu des Dieux, fait les Rois Dieux en ressemblance, en puissance et en qualité, Dieux visibles, images du Dieu invisible »¹⁴¹.

Associée à l'apologie d'une monarchie absolue et sacrée, mais bien terrestre, nécessairement puissante pour faire barrage à l'hérésie (la dédicace de Béruille s'inscrivait dans le contexte des luttes menées par Richelieu contre les protestants), la christologie béruillienne prend tout son sens

138. Faut-il rappeler l'importance du culte eucharistique dans le dispositif de la Réforme catholique ? Il permet à l'Église de substituer au culte des reliques qui fut la cible privilégiée des humanistes (cf. Erasme) et des Réformés, une présence matérielle du divin dans le monde, à l'authenticité moins douteuse — voir le texte du décret du concile de Trente sur l'Eucharistie (11 octobre 1551) —. La procession de la Fête-Dieu, tout entière consacrée au Christ de la Présence réelle — le « Dieu de pâte » fustigé par les Huguenots — constitue une matrice de l'offensive catholique dans la première moitié du XVII^e siècle, en particulier dans le cadre des missions.

139. Cité par L. KOLAKOWSKI, *op. cit. supra* n. 121, p. 403. H. BREMOND, in *op. cit. supra* n. 132, p. 24, a particulièrement insisté sur l'innovation béruillienne : « Dieu centre, et vers qui toute vie religieuse " doit être en mouvement continuél ", prenez-y garde, cette conception avait été jusqu'alors moins commune qu'on ne pourrait croire. En théorie, personne sans doute ne l'aura jamais combattue, mais en fait, et pendant de longs siècles, on a suivi communément une direction, je ne dis certes pas contraire, mais différente ; on s'est exprimé comme si le soleil tournait autour de la terre, comme si " faire notre salut " était notre but suprême. ».

140. Souligné par nous.

141. Cité par L. KOLAKOWSKI, *op. cit. supra* n. 121, p. 419.

quand on l'oppose aux violentes crises mystiques et eschatologiques qui ponctuèrent le long xvi^e siècle, en particulier au moment du double massacre, royal et populaire, de la Saint-Barthélemy (août 1572) puis de la Ligue (1584-1594/1598).

Le règne d'Henri IV ne fut pas un règne ordinaire. En étudiant le fonctionnement et l'expression de la violence au xvi^e siècle, Denis Crouzet vient de mettre en valeur l'importance de la rupture que représenta l'avènement au trône du premier des Bourbons. La pacification du royaume s'accompagna d'un travail de désangoissement et de désenchantement d'un monde désormais ordonné autour du roi *Primum Mobile*. Le grand œuvre de la monarchie henricienne, absolue et resacralisée (le régicide de Henri III en août 1589 s'inscrivait dans le grand débat sur le tyrannicide, c'est-à-dire la possibilité pour les sujets de détruire un « mauvais roi »), était de mener l'humanité vers son accomplissement matériel, c'est-à-dire que la société civile, sous l'impulsion unique d'une Raison pratique incarnée par un roi absolu, visait avant tout un accomplissement terrestre¹⁴². Cet accomplissement terrestre passait très concrètement par la remise au travail de la société, la politique économique et financière menée par Sully et Laffemas, le succès (provisoire) du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. Dans son *Traité de l'Économie politique* (1615), Antoine de Montchrestien assignait au Prince le rôle d'ordonnateur d'une prospérité économique pleinement identifiée à la richesse de l'État, une réflexion poursuivie par Emeric Crucé qui fit paraître en 1623, *Le Nouveau Cynée, ou Discours des occasions et des moyens d'établir une paix générale et la liberté de commerce dans tout le monde*.

Henri IV, roi stoïcien, entreprit, dans l'ordre du politique, un travail de rupture, de même nature que celui entrepris, au même moment, par ceux qui commençaient à écrire le monde en langage mathématique. Denis Crouzet souligne que le néo-stoïcisme, diffusé en particulier par Juste Lipse et nombre d'épigones¹⁴³, permit de reconstruire la société civile sur les bases nouvelles et non contradictoires d'une exaltation des deux personnes sacrées du roi et du sujet. L'attitude réservée ou hostile de nombre de parlementaires par rapport à la Ligue semble renvoyer à un clivage d'ordre culturel qui permettait aux juges du roi de surmonter et de dépasser la crise mystique et eschatologique que beaucoup de leurs contemporains vivaient, leur faisant « repositionner la relation de la société civile au pouvoir politique en une éthique de l'obéissance absolue et du désengagement individuel. Obéir, c'est participer pleinement à la rationalité

142. D. CROUZET, *op. cit. supra* n. 32, II, p. 623.

143. Gerhard OESTREICH, *Neostoicism and the Early Modern State*, trad., Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

d'un pouvoir voulu de Dieu et qui est rationnel parce que Dieu est raison »¹⁴⁴.

*
**

Qu'il soit habité par le Dieu consolateur de l'Incarnation, qu'il soit mû par une raison mathématique et ordonnatrice, qu'il entreprenne ou participe à la réformation d'un royaume bien terrestre, l'homme était à présent devenu le « premier mobile », capable de se rendre « maître et possesseur » de la nature. Le grand œuvre de désenchantement du monde, auquel participèrent d'obscurs manipulateurs d'alambics, est indissociable de la naissance de notre modernité.

Joël CORNETTE,
Université de Paris I.

144. D. CROUZET, *op. cit. supra* n. 32, II, p. 561.